



RAPPORT



ANNUEL



2014

LeVal d'Erres
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION



Nicolas DUPONT-AIGNAN

Président de l'Agglomération du Val d'Yerres - Député-Maire d'Yerres

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

L'objectif du Rapport d'activité de l'Agglomération du Val d'Yerres est de vous faire mieux connaître les compétences et le fonctionnement de notre collectivité, en insistant sur l'avancement des réalisations de l'année écoulée.

Il vous permet également de mesurer le chemin parcouru et d'appréhender globalement le projet communautaire que nous conduisons depuis 2002. Cette année a été particulièrement importante pour l'avenir de nos territoires. D'une part, les baisses importantes de dotations de l'Etat, et ce faisant, des autres collectivités comme le Conseil Général, ont amené le Val d'Yerres à repenser certaines politiques pour conserver une même qualité de service public. D'autre part, l'ensemble de nos communes a défendu un nouveau projet de territoire dans le cadre de la fusion des EPCI liée au Grand Paris. Notre projet, fidèle au bassin de vie que forment le Val d'Yerres et le Val de Seine, a été accepté par l'Etat.

Dans ce cadre, nous avons continué à remplir les missions et défis qui forment notre « feuille de route » :

- Préserver et mettre en valeur notre patrimoine environnemental exceptionnel (avec notre programme Fil Vert) ;
- Assurer une meilleure cohésion sociale et aider les plus fragiles d'entre nous ;
- Développer le potentiel économique du Val d'Yerres dans le respect de son équilibre naturel ;
- Améliorer le fonctionnement des transports, facteur essentiel de notre qualité de vie et condition de notre attractivité économique ;
- Préserver et dynamiser notre riche patrimoine culturel, artistique (salles de spectacles) et historique commun ;
- Optimiser notre réseau de piscines, pour permettre à chacun, scolaires, particuliers et membres d'associations sportives, de pratiquer sa discipline.

Je vous laisse à la lecture de ce rapport en souhaitant qu'il contribue à vous apporter un éclairage sur la vie de l'institution et l'avenir de notre territoire.

Bien fidèlement.



La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale dispose, dans son article 40, que « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

Ce rapport dresse un bilan synthétique de l'action de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres et permet ainsi d'évaluer les moyens humains et financiers mobilisés afin de conduire le développement de l'intercommunalité. Par ailleurs, ce document se veut suffisamment exhaustif pour constituer un outil de référence à l'intention des délégués communautaires et conseillers municipaux intéressés à l'intercommunalité.





L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	1	L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE	27
PRÉSENTATION DU VAL D'YERRES	4	Le Fil Vert	
Un site privilégié		Les déchets et le balayage	
Une institution née le 22 mars 2002		L'eau potable	
Environ 92.000 Val d'Yerrois		La défense incendie (annexe)	
Des équipements de qualité		Les nuisances aériennes	
Des services à la population adaptés		Les Chartes forestières de territoire	
Un territoire où il fait bon entreprendre		LA COHÉSION SOCIALE, L'EMPLOI, L'HABITAT	32
Le plan du Val d'Yerres		L'embellissement des quartiers	
Les communes du Val d'Yerres		La prévention et l'éducation	
LES PRINCIPAUX ACTEURS	8	La prévention spécialisée	
Le Président		Les permanences d'accès au droit	
Le Conseil Communautaire		La prévention des conduites à risques	
Le Bureau Communautaire		L'accompagnement du tissu associatif	
Les Commissions Communautaires		L'emploi et l'insertion : Val d'Yerres Emploi	
Les autres commissions			
LES 49 ÉLUS COMMUNAUTAIRES	10	CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	41
L'ADMINISTRATION	14	LES PISCINES DU VAL D'YERRES	42
Les compétences obligatoires		LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET DE DANSE	46
Les compétences optionnelles		L'ACTION CULTURELLE	48
La compétence facultative		La programmation des spectacles	
L'ORGANIGRAMME	15	Les bibliothèques communautaires	
LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS	16	Le Cinema mobile et le partenariat avec la société ADCI	
LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS	17	LES RESSOURCES HUMAINES	58
LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN PROJET	18	Les effectifs	
Brunoy - Bibliothèque		Les recrutements	
Epinay-sous-Sénart - Maison des Arts		La formation	
LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN COURS	20	La Commission Administrative Paritaire	
Epinay-sous-Sénart - Bibliothèque Jules Verne		Le Comité Technique Paritaire	
LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	21	Les prestations proposées au personnel	
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	23	LA COMMUNICATION	64
Les partenariats		Le Val d'Yerres Magazine	
Les entreprises du territoire		Le site internet du Val d'Yerres	
La pépinière et l'hôtel d'entreprises		Les opérations de communication	
Le tourisme		L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	65
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES TRANSPORTS	26	ANNEXE	68
Le réseau de bus du Val d'Yerres			
L'aménagement numérique du territoire			

PRÉSENTATION DU

VAL D'YERRES

UN SITE PRIVILÉGIÉ

Territoire de plus de 30 km² situé au nord-est du département de l'Essonne, le Val d'Yerres est limitrophe des départements du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. Véritable écrin de verdure bordé par la Forêt de Sénart et le Bois de la Grange, il s'inscrit dans les sinuosités de l'Yerres et a conservé une qualité de vie rare et recherchée en région parisienne.

UNE INSTITUTION NÉE LE 22 MARS 2002

C'est en 2002 (arrêté préfectoral du 22 mars) que les communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Yerres ont été réunies au sein de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres pour exercer, ensemble, des compétences destinées à améliorer la vie de leurs administrés.

ENVIRON 92.000 VAL D'YERROIS

Sur la base des chiffres officiels publiés au 1^{er} janvier 2015 par l'INSEE, le Val d'Yerres compte 92 054 habitants répartis ainsi : Boussy-Saint-Antoine (6 551), Brunoy (26 177), Crosne (9 271), Epinay-sous-Sénart (12 518), Quincy-sous-Sénart (8 383) et Yerres (29 154).

DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

Parcs paysagers, piscines, écoles de musique et de danse, salles de spectacles, bibliothèques..., le Val d'Yerres dispose d'équipements de qualité qui participent à la convivialité d'une Agglomération où il fait bon vivre et se distraire.



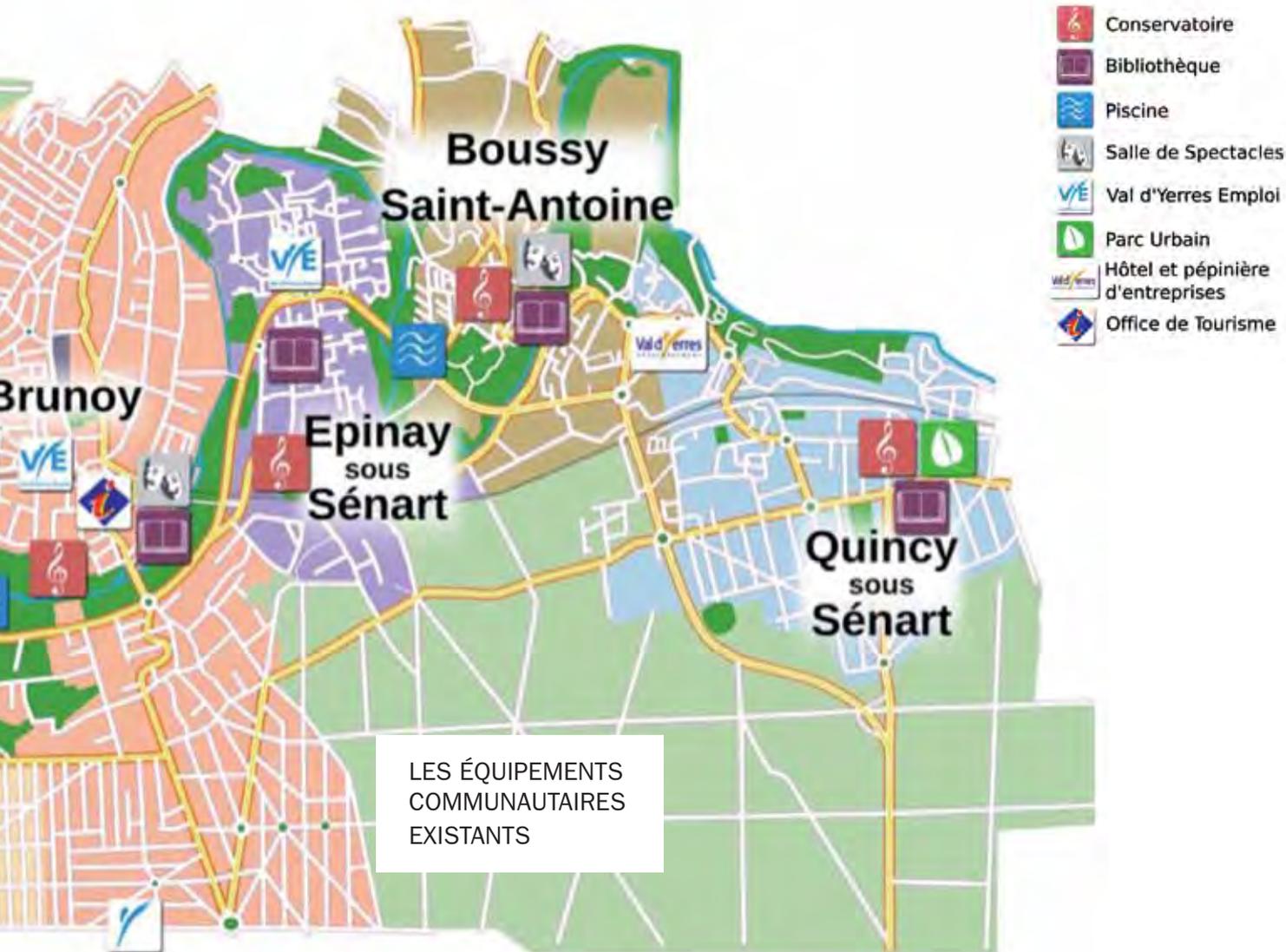


DES SERVICES À LA POPULATION ADAPTÉS

L'intercommunalité développe de nombreux services à la population et des partenariats dynamiques (en matière de cohésion sociale, de développement économique, de transports...) afin que notre territoire soit créateur de bien-être et de solidarité.

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON ENTREPRENDRE

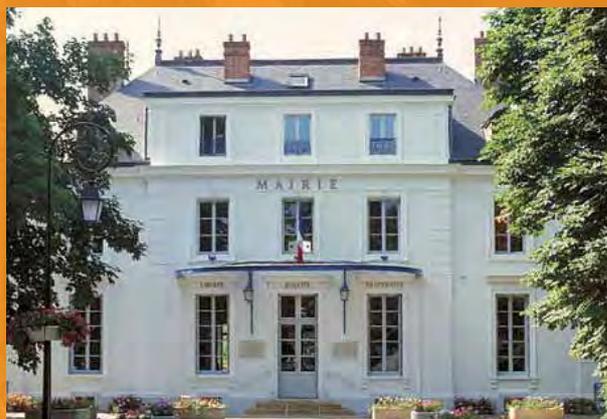
Le Val d'Yerres bénéficie d'une situation géographique attrayante (à 20 minutes de Paris) et d'une desserte privilégiée (quatre gares RER, des axes routiers efficaces...). De plus en plus d'artisans et d'entrepreneurs choisissent d'y implanter leur activité, participant ainsi à son essor économique. C'est la raison pour laquelle la Communauté d'Agglomération a créé une Pépinière et un Hôtel d'entreprises pour accompagner les créateurs.



LES COMMUNES DU VAL D'YERRES

BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Hôtel de Ville
Place des Droits de l'Homme
91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE
Tél. : 01 69 00 13 00
Population : 6 551 habitants
Superficie : 2,98 km²



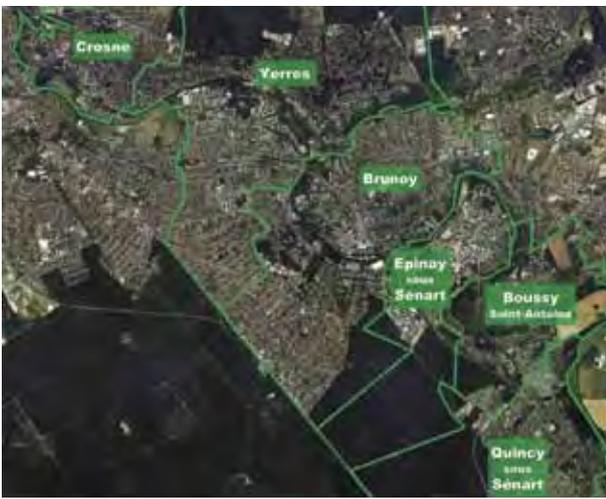
BRUNOY

Hôtel de Ville
Place de la Mairie
91800 BRUNOY
Tél. : 01 69 39 89 89
Population : 26 177 habitants
Superficie : 6,75 km²

CROSNE

Hôtel de Ville
35 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE
Tél. : 01 69 49 64 00
Population : 9 271 habitants
Superficie : 2,55 km²





- BOUSSY-SAINT-ANTOINE
- BRUNOY
- CROSNE
- EPINAY-SOUS-SENART
- QUINCY-SOUS-SENART
- YERRES



EPINAY-SOUS-SENART

Hôtel de Ville
 8 rue Sainte-Geneviève
 91860 EPINAY-SOUS-SENART
 Tél. : 01 60 47 85 00
 Population : 12 518 habitants
 Superficie : 3,65 km²

QUINCY-SOUS-SENART

Hôtel de Ville
 5 rue de Combs la Ville
 91480 QUINCY-SOUS-SENART
 Tél. : 01 69 00 14 14
 Population : 8 383 habitants
 Superficie : 5,25 km²



YERRES

Hôtel de Ville
 60 rue Charles de Gaulle
 91330 YERRES
 Tél. : 01 69 49 76 00
 Population : 29 154 habitants
 Superficie : 9,97 km²



LES PRINCIPAUX ACTEURS



LE PRÉSIDENT

Le Président fixe l'ordre du jour, préside le Conseil Communautaire et met en œuvre les décisions à l'aide des services. Il représente l'autorité territoriale et est donc le chef des services de l'établissement public.

Il préside également le Bureau qui se réunit pour préparer les affaires portées à l'ordre du jour du Conseil, organiser et assurer le suivi des travaux des Commissions et des groupes de travail.

Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Le Président reçoit du Conseil Communautaire, pour la durée de son mandat, une délégation de pouvoirs pour un certain nombre d'actions. Pour l'année 2014, 133 décisions et 51 arrêtés ont été pris par le Président.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nombre d'élus appelés à siéger au sein du Conseil Communautaire est de 49 et se répartit de la manière suivante :

Boussy-Saint-Antoine :	4 sièges
Brunoy :	13 sièges
Crosne :	5 sièges
Epinay-sous-Sénart :	7 sièges
Quincy-sous-Sénart :	5 sièges
Yerres :	15 sièges
Total :	49 sièges

Cette nouvelle composition du Conseil Communautaire, obtenue à l'issue d'un accord local entre les six communes membres, a été fixée par arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2013.

Pour la première fois, en mars 2014, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux.

131 délibérations ont été prises au cours des cinq séances organisées en 2014.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau est composé du Président et de cinq Vice-Présidents. Ces derniers représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences que celui-ci leur a déléguées.

Le Bureau a reçu délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire. De plus, cette instance se réunit régulièrement avant chaque Conseil.

En 2014, six délibérations ont été prises par le Bureau.



LA DIVERSITÉ DES SIX COMMUNES MEMBRES REPRÉSENTE UNE RICHESSE POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'YERRES, D'OÙ LA VOLONTÉ QUE LEUR IDENTITÉ SOIT RESPECTÉE ET QUE CHACUNE Y TROUVE SA PLACE. LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT GARANTISSENT LA REPRÉSENTATION DE CHAQUE COMMUNE DANS LES INSTANCES DE L'AGGLOMÉRATION, QU'IL S'AGISSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DU BUREAU OU DES COMMISSIONS.

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Les Commissions ont une vocation consultative. Elles sont placées sous la responsabilité d'un Vice-Président. Ce sont des instances de réflexion, de débat et de propositions, qui sont au nombre de cinq :

La Commission Environnement, Aménagement du Territoire et Développement Durable

Présidée par Romain COLAS

1^{er} Vice-Président,

Député-Maire de Boussy-Saint-Antoine

- l'aménagement de l'espace communautaire,
- la mise en valeur des berges de l'Yerres et la protection de l'environnement,
- les déchets ménagers, le balayage et l'eau

La Commission Culture et Développement Economique

Présidée par Bruno GALLIER

2^e Vice-Président, Maire de Brunoy

- la création de l'aménagement et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire,
- le développement économique,
- les salles de spectacles à vocation communautaire
- les conservatoires de musique et de danse
- les bibliothèques

La Commission Mutualisation des Services, Moyens Généraux, Finances et Personnel

Présidée par Georges PUJALS

3^e Vice-Président, Maire d'Epinay-sous-Sénart

- les moyens, les finances et le personnel de la Communauté d'Agglomération,
- la mutualisation des moyens avec les communes membres

La Commission Politique de la Ville, Emploi, Transports

Présidée par Christine GARNIER

4^e Vice-Président, Maire de Quincy-sous-Sénart

- Val d'Yerres Emploi,
- la coordination des dispositifs en matière de politique de la ville,
- les transports

La Commission Sports, Tourisme et Promotion du Territoire

Présidée par Michaël DAMIATI

5^e Vice-Président, Maire de Crosne

- les piscines,
- l'office de tourisme,
- la promotion du territoire

Elles se sont réunies 15 fois durant l'année 2014, toutes commissions confondues. Elles étudient, notamment, dans leur domaine de compétence, les points soumis à l'ordre du jour de chaque séance du Conseil. Le nombre de délégués communautaires par commission est de 15.

LES AUTRES COMMISSIONS

- Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges (CLETC)
- Commission de Délégation de Service Public (DSP)
- Commission d'Appels d'Offres (CAO)
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)

LES 49 ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député-Maire d'Yerres
Président



Romain COLAS
Député-Maire de Boussy-Saint-Antoine
1^{er} Vice-Président chargé de l'environnement,
de l'aménagement du territoire
et du développement durable



Bruno GALLIER
Maire de Brunoy
2^e Vice-Président
chargé de la culture et du
développement économique



Georges PUJALS
Maire d'Épinay-sous-Sénart
3^e Vice-Président chargé de la
mutualisation des services, des moyens généraux,
des finances et du personnel



Christine GARNIER
Maire de Quincy-sous-Sénart
4^e Vice-Président
chargée de la politique de la ville,
de l'emploi, et des transports



Michaël DAMIATI
Maire de Crosne
5^e Vice-Président
chargé des sports, du tourisme
et de la promotion du territoire



Olivier CLODONG
Maire-Adjoint d'Yerres
6^e Vice-Président
chargé du tourisme
et de la promotion du territoire



Jacqueline FARGUES
Maire-Adjointe de Boussy-Saint-Antoine
7^e Vice-Président
chargée de la mutualisation
des achats



Valérie RAGOT
Maire-Adjointe de Brunoy
8^e Vice-Président
chargée des transports



Patrick BERNARD
Maire-Adjoint d'Épinay-sous-Sénart
9^e Vice-Président
chargé de la gestion
des forêts



Jacky GERARD
Maire-Adjoint de Quincy-sous-Sénart
10^e Vice-Président
chargé des nuisances
environnementales



Annie FONTGARNAND
Maire-Adjointe de Crosne
11^e Vice-Président
chargée de la gestion
de l'eau

BOUSSY



Damien ALLOUCH
Maire-Adjoint
délégué à la vie culturelle



Dominique MORIN
Maire-Adjointe
déléguée à la vie locale, aux sports
et manifestations



Eric ADAM
Maire-Adjoint chargé
de la jeunesse et de la politique de la ville



Dominique CHEMLA
Maire-Adjoint
Chargé de l'environnement,
du développement durable
et de l'urbanisme



Martine SUREAU
Maire-Adjointe
Chargée de la culture
et de l'événementiel



Clarisse ANDRE
Conseillère municipale déléguée
en charge de la politique en faveur des
séniors, de l'action intergénérationnelle
et de la mémoire



Françoise BALU
Conseillère municipale déléguée
en charge de l'action handicap
et des mobilités



Marie-Hélène EUVRARD
Conseillère municipale déléguée en charge
du bénévolat, de la vie associative, de la
mobilisation locale et de l'événementiel



Jean-Claude FRAVAL
Conseiller municipal délégué
en charge de l'économie,
du commerce et des Transports



Lionel SENTENAC
Conseiller municipal délégué
en charge de la propreté urbaine



André CANAS
Conseiller municipal



Chloé DELCROIX
Conseillère municipale



Marie-Thérèse DONZEAU
Conseillère municipale

BRUNOY

CROSNE



Claire JAMROZ
Maire-Adjointe
Chargée de la vie citoyenne,
du développement durable
et de la qualité



Jean-Gilles SZYJKA
Maire-Adjoint
Chargé de la culture, de la vie associative
et du personnel communal



Christophe CARRERE
Conseiller municipal



Dominique MONGE-MANTAL
Maire-Adjointe
Chargée de l'environnement,
de la propreté urbaine,
de l'écocitoyenneté et du cadre de vie



Philippe WELSCH
Maire-Adjoint
Chargé de la vie économique et commerciale,
de l'activité du territoire, de l'emploi
et de la gestion du personnel municipal



Pascal MICHELANGELI
conseiller municipal



Christine SCALLE-MAURY
Conseillère municipale



Khadidja SEDDIKI
Conseillère municipale



ÉPINAY



Michelle GABIGNON
Maire-Adjointe
chargée de l'enfance
et des affaires scolaires



Marc NUSBAUM
Maire-Adjoint
chargé des sports



Dominique BRUGERA
Conseiller municipal

QUINCY-SOUS-SÉNART



QUINCY



Marie-Françoise ARTIAGA
Maire-Adjointe
chargée des finances



Gaëlle BOUGEROL
Maire-Adjointe
chargée des affaires scolaires
et du personnel communal



Gérard BOUTHIER
Maire-Adjoint
chargé des travaux



Gilles CARBONNET
Maire-Adjoint
chargé des sports



Nicole LAMOTH
Maire-Adjointe
chargée des affaires sociales, du logement,
du handicap et des affaires générales



Yolande BUFQUIN
Conseillère municipale
chargée des écoles



Catherine DEGRAVE
Conseillère municipale
déléguée à l'environnement



Paule FONTANIEU
Conseillère municipale déléguée à l'emploi,
à la formation professionnelle,
au commerce et à l'artisanat



Stéphane LEMEE
Conseiller municipal
Président de la société anonyme
d'économie mixte Habiter à Yerres



Jean-Claude LEROUX
Conseiller municipal
délégué aux transports
et aux anciens combattants



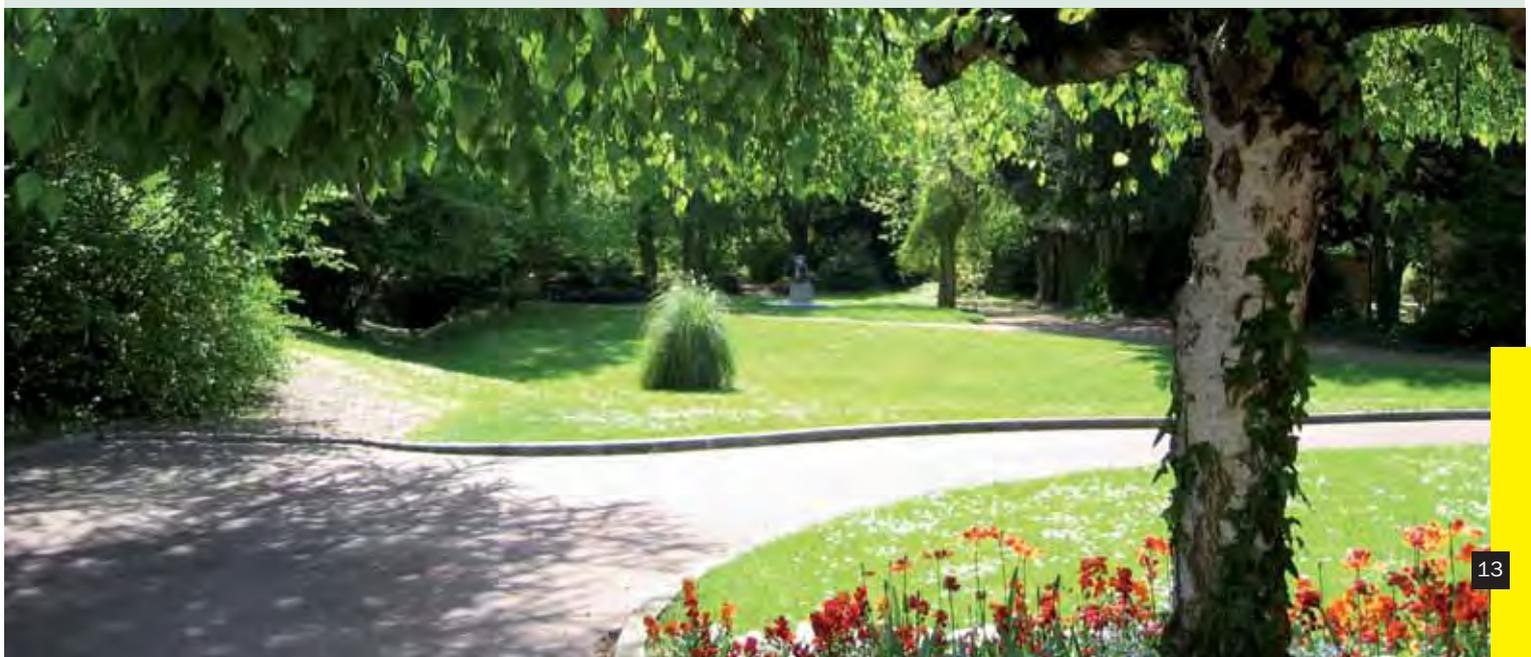
Dominique RENONCIAT
Conseillère municipale
déléguée à la culture



Michel ROUSSEAU
Conseiller municipal
délégué à la vie sportive



Jérôme RITTLING
Conseiller municipal





L' ADMINISTRATION

AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LES DÉCISIONS VOTÉES PAR LES ÉLUS, L'ADMINISTRATION DE L'AGGLOMÉRATION EST COMPOSÉE D'AGENTS AUX COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES. AU 31 DÉCEMBRE 2014, 184,5 AGENTS PERMANENTS TRAVAILLAIENT AU VAL D'YERRES.

Conformément à la loi Chevènement, les Communautés d'Agglomérations doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles. En vertu des délibérations des séances du Conseil Communautaire des 12 décembre 2002, 28 septembre 2006, 17 décembre 2008, 23 juin 2011 et 27 mars 2013, le Val d'Yerres exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes, issues de l'intérêt communautaire :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace communautaire et les transports
- l'équilibre social de l'habitat
- la politique de la ville

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- l'eau
- la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- la construction, l'aménagement et l'entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscines, salles de spectacles, bibliothèques)

LA COMPÉTENCE FACULTATIVE

- le balayage

CABINET ET COMMUNICATION

Directeur

Jean-Philippe TANGUY

Directeur Adjoint

Antoine VALTON

Collaboratrices

Martine MÉDAILLE
Dominique MANIERE

Responsable technique

Pôle Internet

Rodolphe TRUJILLO

Chargées de mission

Relation avec les administrés 50%
Emmanuelle BORRAS

Graphiste

Stéphane MELARD

Chargée de mission Tourisme

Dominique HATTON

MOYENS GÉNÉRAUX

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Directeur
Hélène
BECKER-MARTINEZ

Adjoint
Corinne LEHUEDE

**Gestion carrières
paies - retraites**
Laetitia SOL
Sophie GENIN

**Gestion des conditions
de travail et des temps**
Stéphane BAUBY

DIRECTION DES FINANCES

Directeur
Stéphane SOL

Adjoint
Pascal BOISSEAU

Exécution financière
Lise-Marie DETAIN
Samia KHALEF

INFORMATIQUE

Responsable
Léandre JISTA

Technicien de maintenance et réseau informatique
Adrien DELMOTTE
LAURENCE CHAILLOT

DIRECTION TECHNIQUE

Directeur
Marc PICHEREAU

Adjoint
Pierre HOUQUER

Bernard SOUFI

**Secrétaire
administrative
et comptable 50%**
Monique GIOIA

ORGANIGRAMME

AU 31-12-2014

Président
Nicolas DUPONT-AIGNAN

**Directeur Général
des Services**
Cédric SENLY

Assistante
Christine DION

AFFAIRES GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

Responsable
Soizic SEIGNARD

PÔLE CONTRATS Adjoint Faïza BEN ACHOUR David GUILBERT Laurence SCAGLIARINO	PÔLE REUNIONS COMMUNAUTAIRES JURIDIQUE/ASSURANCES Adjoint Fairouz AZZOUI Florence ESTEVES	PÔLE ACCUEIL/SECRETARIAT Catherine MANCARDI Appariteur Jean-Marie PITOU
--	--	--

**DGAS en charge
des services
à la population**

Assistante
Laure FERRARI

**DGAS en charge
du développement
durable**
Cécile DELBECQ

SERVICES À LA POPULATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DE LA COHÉSION
SOCIALE DE L'EMPLOI
ET DE L'HABITAT

Directeur
Géraldine de BRUINE

VAL D'YERRES EMPLOI

Coordinatrice
Candice Maury

VYE Epinay
VYE Brunoy
VYE Yerres

RÉSEAU DES PISCINES

Coordination
Pascal AUDRY

Piscine Brunoy

VERT MARINE

Piscine des Sénarts
Piscine P. de Coubertin

DIRECTION DU RÉSEAU
DES CONSERVATOIRES
DE MUSIQUE ET DE DANSE

Directeur
Marc BODONYI

ACTION CULTURELLE ET
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Directeur
Anne-Christine DUFOUR

**Adjointe réseau des
bibliothèques, spectacles**
Isabelle DEFERT

Bibliothèque Bussy
Resp. N. MULLER
Bibliothèque Brunoy
Resp. J. SAGLIOCCO

Bibliothèque Crosne
Resp. A. SEGUY
Bibliothèque Epinay
Resp. J. LARESE

Bibliothèque Quincy
Resp. N. MULLER
Bibliothèque Yerres
Resp. V. L'HERMITTE

ENVIRONNEMENT
ET FIL VERT

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
SCHÉMAS DIRECTEURS

DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET TRANSPORT

Chargé de mission
Jacques VAUDRON

Secrétaire administrative et comptable 50%
Monique GIOIA

DÉVELOPPEMENT VAL D'YERRES

Chargé de mission
Géraud GOURY

Accueil/Secrétariat
Maureen GERBY

Communication 50%
Emmanuelle BORRAS

SIVOM

LYONNAISE
DES EAUX

STRAV

SOTHEVY

LES ÉVÉNEMENTS MAROUANTS 2014

JANVIER

Réseau des bibliothèques : 1 061 personnes (1 200 en 2013) se sont rendues au Salon des illustrateurs et du livre de jeunesse de Brunoy les 25 et 26 janvier 2014.

FÉVRIER

Emploi : L'édition 2014 du Forum pour l'emploi et l'égalité des chances s'est déroulée le jeudi 13 février 2014 au complexe sportif d'Épinay-Sous-Sénart.

MARS

Election des conseillers communautaires au suffrage universel direct.

JUIN

Cohésion sociale : La remise des prix de la 6^e édition du raid intercommunal « Fil Vert » a eu lieu le vendredi 27 juin 2014 au Parc Anatole France de Crosne.

SEPTEMBRE

Culture : La 3^e édition du Salon des Artistes s'est déroulée à la ferme de Boussy-Saint-Antoine du samedi 13 septembre au dimanche 28 septembre 2014. 61 artistes ont exposé dans la salle Jacques Chamaillard.

OCTOBRE

Réseau des bibliothèques : Les bibliothèques du Val d'Yerres ont participé du 8 au 15 octobre 2014 à la Fête de la science autour du thème de la cristallographie. 505 enfants ont participé aux différents ateliers dont 257 élèves de 15 classes de 6 établissements scolaires du Val d'Yerres.

NOVEMBRE

Développement économique : Le 21 novembre 2014, 180 entreprises étaient réunies au Château de Santeny pour la deuxième rencontre inter-entreprises du Plateau Briard et du Val d'Yerres.

Réseau des conservatoires de musique et de danse :

La 7^e édition du Festival d'Orgue qui s'est déroulée du dimanche 16 novembre au dimanche 23 novembre 2014 a accueilli 737 spectateurs pour cinq concerts (496 lors de la saison précédente). 162 spectateurs ont assisté au récital de François-Henri HOUBART.

DÉCEMBRE

Ressources humaines : Le Noël des enfants du personnel, mutualisé avec les communes de Brunoy, Épinay-sous-Sénart et Yerres a eu lieu le 17 décembre 2014.





LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Afin de mettre en œuvre les actions issues du projet d'Agglomération et de répondre aux attentes de la population en favorisant les lieux de rencontre et les liens sociaux entre habitants de chaque commune, le Val d'Yerres a approuvé un plan pluriannuel d'investissements d'intérêt communautaire comprenant :

- 1 la mise en place d'un réseau de salles de spectacles qui constitue un moyen de proposer aux Val d'Yerrois une offre diversifiée en matière d'équipements culturels,
- 2 la création d'un réseau de piscines qui permet d'assurer une répartition bien équilibrée de ces équipements sur le territoire de la Communauté, de diversifier l'offre et de développer un apprentissage de la natation auprès des enfants des six villes,
- 3 des aménagements paysagers le long de l'Yerres (le Fil Vert) : avec deux forêts, la rivière et les nombreux espaces naturels ou verts accessibles au public, la qualité de l'environnement et du cadre de vie du Val d'Yerres constituent un caractère commun aux six communes. Les Parcs de Crosne et de Quincy-sous-Sénart constituent les deux entrées du Val d'Yerres et du Fil Vert.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN PROJET



BRUNOY

Bibliothèque



Située dans les locaux d'une ancienne école, la bibliothèque actuelle dispose de 500 m² de locaux peu accessibles et mal répartis.

Avec reprise de l'ensemble des surfaces en rez-de-chaussée, une couverture totale de la cour intérieure et un agrandissement sur la façade rue, le nouvel équipement proposera une surface d'accueil d'environ 1 000 m² de plain-pied avec de nombreux espaces dédiés à tous les publics.

Une verrière centrale favorisera la luminosité du site et l'accès au bâtiment sera optimisé par l'extension côté rue.

Dans un souci d'amélioration des services, de leurs fonctionnements et pour faciliter l'accès des visiteurs, l'Office de Tourisme du Val d'Yerres sera intégré dans la structure avec un accès direct.

Durant l'année 2014, les études se sont poursuivies en collaboration avec le maître d'œuvre (cabinet Basalt) et la ville de Brunoy. Le dossier de consultation des entreprises est achevé et le choix se fera au cours du premier semestre 2015, pour un démarrage des travaux pendant l'été.



PLANNING PRÉVISIONNEL :

Début des travaux : été 2015

Durée des travaux : 14 mois

Coût prévisionnel des travaux : 1 993 163 € HT (APD)

EPINAY-SOUS-SÉNART

Maison des Arts & de la culture

Suite aux dernières élections, la nouvelle municipalité a souhaité que soit revu le programme relatif à la construction de la Maison des Arts. L'équipement sera toujours situé à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes aujourd'hui démolie, à la jonction de deux quartiers de la ville d'Epina-y-sous-Sénart (vieille ville et la Croix Rochopt), mais le projet bénéficiera de la globalité de la parcelle disponible et l'actuel parking sera remanié.

Le projet s'intégrera dans une réflexion globale, visant à moderniser le quartier. En effet, la Municipalité réalise conjointement une étude urbaine, dont les éléments forts, tel que la circulation piétonne seront pris en compte.

Le programme portera sur un équipement polyvalent entièrement dédié aux arts et à la culture. Il sera ouvert à toutes les formes d'expressions artistiques.

Le deuxième semestre de l'année 2014 a permis la réécriture complète du programme et le document sera finalisé tout début 2015. Un concours de maîtrise d'œuvre sera lancé en suivant.

Les espaces qui constitueront le bâtiment ont été ajustés à la demande, même si le principe d'une circulation principale desservant les différents volumes reste d'actualité. Les modules comprendront :

- la salle constituée de 400 places assises ou d'un espace dégagé grâce aux tribunes mobiles,
- 1 grand studio de répétition et d'enregistrement, couplé avec la salle de spectacles
- 1 salle de danse
- des salles d'arts plastiques,
- les services administratifs,
- 1 espace fédérateur pouvant accueillir des expositions temporaires.



Ce programme intégrera toujours la dernière réglementation thermique en vigueur ainsi que les normes sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.

Enfin, une démarche environnementale plus importante sera prise en compte, avec notamment une implantation optimisée du bâtiment par rapport aux habitations voisines.

Le coût prévisionnel des travaux et des équipements scéniques et spécifiques liés à l'équipement s'élève 6 575 363 € HT (Programme de décembre 2014).

Le projet sera, d'une part financé par le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional dans le cadre de leurs politiques de soutien aux groupements de communes et, d'autre part bénéficiera du concours financier de l'ANRU.

Enfin, la ville d'Epina-y-sous-Sénart s'est engagée à transférer les crédits auxquels elle pourra prétendre au niveau du fonds de cohésion sociale urbain mis en place par le Conseil général.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN COURS



EPINAY-SOUS-SÉNART

Bibliothèque Jules Verne

Le Val d'Yerres a poursuivi en 2014 le programme pluriannuel de rénovation intérieure de la bibliothèque d'Épinay-sous-Sénart avec la reprise complète du 1^{er} étage.

La pose de l'ascenseur en pignon a été terminée au cours du premier trimestre 2014.

Coût des travaux 2014 : 93 311 € HT



LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ANNÉE 2014 A ÉTÉ MARQUÉE, DU POINT DE VUE ORGANISATIONNEL, PAR LE CHANGEMENT DE DIRECTION DE LA PÉPINIÈRE ET DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES DU VAL D'YERRES. MALGRÉ LE DÉPART DE 2 LOCATAIRES AU COURS DE L'ANNÉE, LE TAUX DE REMPLISSAGE DE LA PÉPINIÈRE EST PASSÉ DE 85% À 100% ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 31 DÉCEMBRE 2014. L'OCCUPATION DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES, QUANT À ELLE, EST RESTÉE STABLE AVEC UN TAUX DE REMPLISSAGE IDENTIQUE À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (65%).

LES PARTENARIATS

Le Val d'Yerres était, pour la troisième année consécutive, représenté sur le stand Essonne du Salon des Entrepreneurs, organisé par l'Agence pour l'Economie en Essonne, qui s'est tenu les 6 et 7 février à Paris.

Le 10 Avril, en présence d'élus de la ville de Quincy-sous-Sénart, le Val d'Yerres a présenté la structure Pépinière et Hôtel d'entreprises aux élèves du lycée Les Frères Moreau. S'en sont suivies la visite et la présentation des services proposés au sein de l'équipement.

Le Val d'Yerres s'est de nouveau associé à la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre de l'opération « Entreprises à la rencontre de vos voisins ». Une centaine d'entreprises est venue visiter et découvrir la Brasserie Parisis et ses bières le 5 Juin.

En 2014, le partenariat avec la Boutique de Gestion de l'Essonne s'est intensifié et a permis à de futurs créateurs de visiter l'Hôtel et la Pépinière d'entreprises du Val d'Yerres.



LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Le club des entreprises, créé en 2009, poursuit son but initial, à savoir : faire se connaître les entreprises du Val d'Yerres et faire en sorte qu'elles travaillent ensemble pour développer leurs activités et l'emploi de proximité. En 2014, les entreprises se sont rencontrées à 4 reprises :

- 11 Février à Quincy-sous-Sénart : Le directeur du Pôle Emploi de Brunoy a présenté les missions et les outils utilisés par le Pôle Emploi lors des recrutements. La société Isactive a ensuite convié les entreprises du club, sous forme d'ateliers, à approfondir leurs connaissances en analyse du comportement humain au sein de l'entreprise.
- 8 Avril à Brunoy : Les entreprises se sont retrouvées à la salle des fêtes de Brunoy pour assister à 3 ateliers thématiques autour de « l'efficacité commerciale » et de la « communication multicanal ».
- 5 Juin à Epinay-sous-Sénart : La Brasserie Parisis a ouvert ses portes aux entreprises et aux élus pour l'opération menée conjointement avec la Chambre de

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Commerce et d'Industrie de l'Essonne : « Entreprises à la rencontre de vos voisins ». Cette visite, ponctuée de dégustations, a permis à notre club d'entreprises de découvrir la fabrication des 7 variétés de bières issues de la brasserie Spinolienne.

- 22 novembre à Santeny : Après avoir accueilli les entreprises de la Communauté de Communes du Plateau Briard en 2013 sur le Val d'Yerres, le club d'entreprises s'est réuni au Château de Santeny, en présence de nombreux élus, pour assister au Speed meeting annuel. Ce rendez-vous a permis la rencontre de 125 entreprises Val d'Yerroises avec 65 entreprises du club du Plateau Briard.



LA PÉPINIÈRE ET L'HÔTEL D'ENTREPRISES

La Pépinière et l'Hôtel d'entreprises du Val d'Yerres ont ouvert leurs portes le 2 Janvier 2012.

En Décembre 2014, la pépinière a atteint 100% de remplissage, avec 11 entreprises installées. Rappelons que la structure est qualifiée de « pépinière généraliste » et qu'à ce titre elle accueille des créateurs de tous horizons : services à la personne, maîtrise d'œuvre, assistant de gestion externalisée, équipements, jouets, coaching, entreprises du bâtiment et du déménagement sont quelques exemples des métiers représentés.

La dynamique instaurée au sein de l'équipement permet aux entreprises d'échanger et, pour certaines, de travailler ensemble sur ce lieu professionnel.

L'hôtel, quant à lui, avec 3 entreprises installées, est loué à hauteur de 65% de la surface proposée. 2015 permettra de louer la partie restante, soit sous la formule Hôtel, soit sous la formule Pépinière.

La Pépinière et l'Hôtel d'entreprises regroupent 26 emplois sur le site cette année. A cela, s'ajoutent 21 salariés sur le terrain des entreprises de services à la personne. 47 emplois ont donc vu le jour grâce à la Pépinière et l'Hôtel d'entreprises du Val d'Yerres.



LE TOURISME

Après l'année 2013, qui a vu l'élargissement de la compétence Développement Economique au Tourisme et la création d'un Office de Tourisme Communautaire en Régie dotée de la seule autonomie financière, l'année 2014 s'est inscrite dans une année de positionnement de la volonté des élus quant à la place que pouvait prendre le Val d'Yerres dans le tourisme francilien.

A la suite des élections municipales de mars 2014, les nouveaux membres du Conseil d'exploitation ont été désignés par le Conseil Communautaire du 8 avril 2014. Toujours au nombre de six élus communautaires titulaires, six élus communautaires suppléants et quatre personnes extérieures dont l'activité est liée au tourisme, les prérogatives du Conseil d'exploitation n'ont pas changé :

- Favoriser les actions permettant une meilleure connaissance du territoire et de ses attraits touristiques,
- Participer à l'élaboration de tout document de promotion du territoire,
- Etre force de proposition auprès des élus communautaires pour des actions d'envergure dirigées vers un public amateur d'art, d'histoire, de culture ou de tourisme vert, sans oublier le tourisme d'affaires.

Le Conseil d'exploitation tourisme s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2014. Le nouveau Président a été élu par les membres du Conseil lors de la séance du 26 juin 2014. Il s'agit d'Olivier Clodong, 6^e vice-président de la Communauté d'Agglomération, en charge du Tourisme et de la Promotion du Territoire, Maire-adjoint à la ville d'Yerres.

Actions menées en 2014 :

- Le travail sur la création d'une plaquette de présentation commune aux six villes se poursuit mais, dans l'attente de sa concrétisation, un dépliant intitulé « Promenade dans le Val d'Yerres » a été conçu dans l'idée de faire ressortir les sites principaux du tourisme Val d'Yerres. Edité à 10 000 exemplaires, le stock est épuisé et il est actuellement en réimpression.
- L'Office de Tourisme a participé, en lien avec l'UDOT-SI de l'Essonne, à la 1^e édition de la Journée Portes ouvertes des Offices de Tourisme de l'Essonne, le 13 décembre. Pour l'occasion, trois visites guidées de sites Val d'Yerrois ont été proposées, avec quizz et cadeaux : la propriété Caillebotte à Yerres, le centre-ville de Boussy-Saint-Antoine et le Musée Robert Dubois-Corneau à Brunoy.
- L'Office de Tourisme a également pris part aux différents Forums des Associations des communes, aux bourses d'échanges avec les Offices de Tourisme du département et à la Fête de la Forêt de Sénart, organisée chaque année au mois de septembre à la Faisanderie par l'Office de Tourisme Seine-Essonne.
- Le service Tourisme travaille également depuis quelques semaines à la conception d'offres privilégiées destinées aux entreprises en recherche de sites pour leurs séminaires ou réunions de travail. Plusieurs packages sont à l'étude avec location de salles – hébergement – restauration – activités diverses (sport, culture, art, visites d'entreprises...).

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES TRANSPORTS

LE RÉSEAU DE BUS DU VAL D'YERRES

Les élus référents des six villes sur les questions de transports se sont réunis sous la forme d'un groupe de travail. Ainsi, un bilan des différentes phases du Plan Transport a été fait. Un recensement des attentes complémentaires des villes a également été dressé.

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour affiner les besoins et permettre à la STRAV de conduire les études nécessaires aux évolutions attendues. Ces études ont porté principalement sur les lignes B (maillage du réseau de bus intercommunal, via le pôle multimodal de la gare de Brunoy) et M (amélioration de la desserte du Quartier des Hautes Mardelles à Brunoy). Plusieurs réunions de travail avec le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) ont été nécessaires avant que le dossier de la ligne M soit validé en début d'année 2015 (Conseil du STIF du 11 février 2015).



Le RER D

Le Val d'Yerres était présent aux deux Comités du RER D, organisés par le STIF, au cours de l'année 2014. Les travaux d'amélioration de la ligne D du RER ont été présentés, de même que ceux relatifs à la mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite, des gares de Boussy-Saint-Antoine et d'Yerres.

A l'occasion de ces réunions, la Communauté d'Agglomération n'a pas manqué de redire les problèmes quotidiens rencontrés par les usagers de cette branche du RER.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

A la suite des décisions arrêtées en 2012, Orange a poursuivi ses travaux pour le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire du Val d'Yerres.

Il convient de rappeler que l'équipement en fibre optique, en remplacement de la connexion internet ADSL, se fait dans un premier temps sur les secteurs dépourvus d'internet classique, avant d'être étendu sur l'ensemble de la commune.

Aussi, à l'échelle de chacune des communes qui compose le Val d'Yerres, le bilan du déploiement est le suivant, au 31 décembre 2014 :

- **Yerres** : 77 % de la ville couverte, soit près de 10 687 logements éligibles. 9 533 logements sont commercialisables, dont 3 500 pavillons en aérien.
- **Boussy-Saint-Antoine** : 1 381 logements adressables, soit 45 % de la ville.
- **Brunoy** : 2 977 logements adressables, soit 24 % de la ville. 681 logements sont raccordables.
- **Epinay-sous-Sénart** : 1 816 logements adressables, soit 35 % de la ville. 527 logements sont raccordables.
- **Crosne** : 1 086 logements couverts, soit 25 % de la ville. 779 logements sont commercialisables.
- **Quincy-sous-Sénart** : le Val d'Yerres a demandé une accélération du dossier sur la ville.



L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

CROSNE

Parc des Bords de l'Yerres

En fond de vallée de l'Yerres, sur le site de l'ancien quartier pavillonnaire de Senlis Pampelune, la ville de Crosne et le Val d'Yerres portent un projet qualifié d'exemplaire pour la reconquête d'une zone naturelle d'expansion de crues de dix hectares. A ce jour, près de 7 hectares de terrains ont été acquis par la ville et mis à disposition du Val d'Yerres.

Le programme de travaux du Parc des Bords de l'Yerres s'articule autour de trois séquences paysagères.

Au sud du Parc, longeant la rivière, un étang a été creusé. Non connecté à la rivière, il est alimenté par un système de noues transversales qui assurent la récupération des eaux de pluie. C'est la partie la plus humide du Parc. La végétation y est typique des milieux et boisements humides. Des fascines vivantes de saules servent de lisières végétales en limite sud de l'étang.

La partie centrale est composée de noues et de mares peu profondes. Cette zone a été densément plantée d'essences végétales typiques de la vallée de l'Yerres.

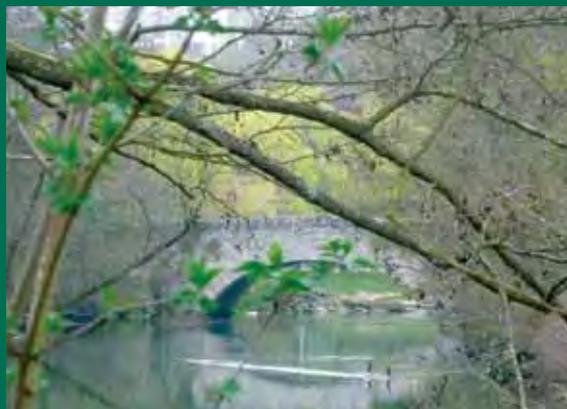
En partie nord, des prairies ont été aménagées.

Sillonnant ces trois séquences, des cheminements permettent de découvrir le parc et sa végétation.

Le chantier du Parc (phases 1 et 2) a démarré à l'été 2010, pour s'achever en fin d'année 2011.

En 2012, la ville et la Communauté d'Agglomération ont engagé des procédures auprès du Tribunal de Grande Instance d'Evry visant à la libération des terrains de la phase 3. Les jugements rendus, les terrains ont pu être libérés et les occupants ont été, pour ceux qui le souhaitent, reloger sur la nouvelle aire intercommunale d'accueil des gens du voyage, construite par les villes de Crosne et de Villeneuve-Saint-Georges.

En 2013, deux chantiers d'évacuation des déchets ont été conduits par le Val d'Yerres, pour nettoyer les terrains libérés. Au total, ce sont 5 300 tonnes de déchets qui ont été triés et traités dans des filières appropriées.



En 2014, la nouvelle zone libérée du Parc a été aménagée. Elle se situe le long de la rue de Pampelune. Les travaux ont consisté à niveler le sol, à apporter de la terre végétale sur une épaisseur de 20 cm, ensemercer la prairie et planter des arbres de haute tige.

La continuité des cheminements et la valorisation des espaces

Au cours de l'année 2014, le Val d'Yerres a poursuivi son programme de création de cheminements doux, visant en particulier à relier la rivière et la forêt. Les travaux réalisés ont été les suivants :

- poursuite de la continuité de la promenade piétonne du Parc de la Mairie de Boussy-Saint-Antoine, vers le Champ du Besly d'une part, et vers la forêt de Sénart, d'autre part, via la rue du Pas Sainte-Geneviève,
- aménagements du cheminement le long de la piscine communautaire de Brunoy, en lien avec le SyAGE,
- réalisation d'une aire de jeux pour enfants et mise en valeur du point de vue paysager du Parc de l'Europe à Epinay-sous-Sénart.

L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

LES DÉCHETS ET LE BALAYAGE

Conformément à la délibération du 12 décembre 2002, le Val d'Yerres représente les six communes membres dans leurs actions menées au sein du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts (SIVOM), en matière d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Dans ce cadre, le Président du SIVOM a adressé le rapport d'activité annuel pour l'année 2013 au Président du Val d'Yerres, à la suite de son approbation par le Comité Syndical le 25 juin 2014.

En 2013, le tonnage des déchets collectés (86 158 tonnes) a été en diminution de 1 646 tonnes par rapport à l'année précédente (2012), soit une baisse de 1,87%. Les principales diminutions sont recensées dans le domaine des Ordures Ménagères résiduelles (- 905 t) et des dépôts en déchetterie (- 525 t).

A l'inverse, il est constaté des augmentations de tonnage dans la collecte du verre (+ 104 t), des Déchets d'Equipements Electroménagers et Electriques (+ 66 t), des Biodéchets (+45 t) et des Déchets Industriels Banals (+ 36 t). La production globale de déchets émanant des habitants du SIVOM reste supérieure (+ 5,41%) à la moyenne régionale (499,0 kg/an/habitant/SIVOM contre 472,0 kg/an/habitant/IDF).

La collecte en porte à porte avoisine le taux de 78,8% (80% en 2011 et 87% en 2012) et l'apport volontaire celui de 21,2% (20% en 2011 et 13% en 2012).

S'agissant du balayage, le SIVOM a poursuivi en 2014 le programme d'intervention convenu avec les cinq communes adhérentes (hors Yerres). Pour cette dernière, c'est la société TEP qui intervient, dans le cadre d'un marché de prestations de service, qui arrivera à échéance en mars 2015. Une nouvelle consultation a donc été lancée cette année.

L'EAU POTABLE

En 2014, le Val d'Yerres a :

- poursuivi la réflexion engagée avec la Lyonnaise des Eaux afin de permettre une meilleure maîtrise de l'architecture et des points d'entrée sur son réseau d'eau potable,
- contrôlé le programme prévisionnel de travaux arrêté dans le cadre de l'enveloppe financière établie au titre des avenants « Olivet » conclus fin 2013,
- mis en place un comité de surveillance composé d'un représentant par ville et du Val d'Yerres, qui a en charge de contrôler la bonne exécution du contrat, tant du point de vue technique que financier,
- désigné un « censeur » afin de siéger au sein des instances d'Eau du Sud Parisien,
- élaboré le cahier des charges du futur contrat de délégation du service public en matière de distribution d'eau potable destinée à la consommation humaine sur la ville de Boussy-Saint-Antoine, le contrat actuel arrivant à échéance le 31 décembre 2015.

LA DÉFENSE INCENDIE (annexe)

Dans le cadre de la compétence optionnelle relative à l'eau exercée par le Val d'Yerres, la Communauté d'Agglomération assure la gestion et l'entretien des bouches et poteaux incendie sur l'ensemble du territoire.

En 2014, la société Nantaise des Eaux, attributaire du marché depuis juin 2012, a procédé à la vérification de débits-pressions des 619 appareils. Elle a finalisé la mise en peinture des bouches incendie.

Le programme d'investissement s'est poursuivi. Vingt-deux appareils, hors d'usage, ont été remplacés. Le bilan détaillé est récapitulé en annexe 2.



LES NUISANCES AÉRIENNES

Face aux nuisances aériennes dues à l'aéroport d'Orly, le Val d'Yerres reste vigilant.

En 2014, le partenariat avec les associations de lutte contre les nuisances aériennes a été reconduit, en particulier avec l'association AVEVY (Association Vigilance Environnement de la Vallée de l'Yerres).



En 2014, l'AVEVY a examiné trois dossiers majeurs :

- **Le traitement au jour le jour des manquements à la régulation de la plateforme**

Envois mensuels adressés par l'association AVEVY et cosignés par les collectivités partenaires, mentionnant les manquements des compagnies aériennes (sorties anticipées du cône, couvre-feu non respecté).

Devant le silence des autorités, l'AVEVY a sollicité une rencontre auprès du secrétaire d'Etat aux transports. Celle-ci a permis la mise en place d'un protocole de suivi des plaintes et l'aboutissement d'une coopération renforcée avec la DGAC. Depuis, les infractions au couvre-feu ont disparu, la DGAC refusant les dérogations systématiques.

- **L'optimisation de la procédure de décollage vers l'est**

Lors des décollages vers l'est, les gros porteurs en direction de l'ouest doivent survoler le Val d'Yerres au sud. Pour des raisons liées au pilote ou au guidage par la tour de contrôle, le survol du territoire communautaire est fréquent. L'AVEVY a élaboré une proposition d'optimisation visant à contourner Brie-Comte-Robert et éviter le survol du Plateau Briard, du Val d'Yerres, du Val de Seine et des Portes de l'Essonne.

Examinée par un collège d'experts de la DGAC et la direction du développement durable, cette proposition doit être amendée avant sa présentation à la prochaine Commission Consultative de l'Environnement à laquelle l'AVEVY siège (2 sièges).

- **L'aide aux riverains**

L'Etat a réduit de 40% le montant de la Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes réglé par les compagnies. Cette décision impacte fortement le montant des fonds mis à disposition pour l'aide à l'insonorisation aux riverains. Aujourd'hui, 4 000 dossiers sont en attente (instruits en 2013) et des milliers d'autres ne sont toujours pas traités. L'AVEVY a assisté à l'unique réunion annuelle de la Commission Consultative de l'Aide aux Riverains (CCAR).

Le 27 novembre, l'AVEVY a par ailleurs organisé une réunion-débat sur le thème « Paris-Orly demain : quelles menaces ? » afin de débattre sur le nouveau règlement européen, sur l'autorisation accordée de construire un bâtiment dit de « jonction » entre Orly Ouest et Sud, et de constituer un front pour exiger le maintien de la régulation d'Orly en l'état, voire de l'améliorer. 61 élus ont participé.

LES CHARTES FORESTIÈRES DE TERRITOIRE

Depuis 2002, par le biais d'une convention conclue avec l'Office National des Forêts, le Val d'Yerres reconduit son soutien à la « brigade verte », brigade équestre de deux cavaliers, pour ses diverses actions menées sur l'ensemble du massif forestier de l'Arc boisé.

Au cours de la saison 2013/2014 (avril 2013 – avril 2014), 220 patrouilles ont été organisées, dont 151 sur la journée entière.

La fréquentation du massif par le public est notable et en progression constante, principalement par des randonneurs (promenade (25%), marche (21%), promenade du chien (5%)), par des sportifs (pratique du vélo (26%), course à pied (7%), équitation (1%) résidant dans les communes limitrophes (58%) et tous les jours (pour 15% d'entre eux), plusieurs fois par semaine (pour 28%).

Le rôle de la Brigade est d'informer, d'accueillir, de rassurer, de sensibiliser les promeneurs. Elle fait respecter la charte du promeneur en forêt et signale aux agents de l'ONF les problèmes rencontrés (dépôts sauvages, arbres tombés, incivilités).

Le Val d'Yerres a renouvelé son soutien au fonctionnement de la brigade équestre, sur la période 2014-2015, en maintenant le même niveau d'engagement, à savoir l'octroi d'une subvention annuelle de 5 450 euros.

S'agissant de la Forêt de Sénart, face désengagement du Conseil général en juin 2014 concernant l'entretien et la propreté (- 100 K€), le Val d'Yerres, saisi par l'ONF, a œuvré pour trouver des solutions de lutte contre les dépôts sauvages en forêt. Les actions de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres ont consisté principalement en :

- mise en lien et coordination des acteurs (ONF, SIVOM, SIREDOM, CASVS, communes du territoire), pour trouver une solution commune,
- organisation des opérations de ramassage conjointement entre l'ONF et le SIVOM (46 tonnes de déchets collectés à fin 2014),
- saisine du Procureur pour appuyer les plaintes de l'ONF, à la suite du constat des infractions (piégeages photographiques),
- mise en lien de la STRAV et de l'ONF pour permettre l'installation d'une barrière empêchant l'accès à la forêt, à la hauteur de la Pyramide de Brunoy,
- recensement des points d'accès à la forêt pour renforcer les fermetures aux véhicules (fossés, barrières, portiques à venir...),
- incitation des communes du territoire à mettre en place des moyens complémentaires de ceux de l'ONF.





Différentes interventions de la Brigade équestre - 2013/2014

Interventions relevant des forces de l'ordre	114	Incivilités diverses	107
Circulations d'Engins (Motos, scooters, Quads)	78	Dépôts d'ordures	52
Appels Forces de l'Ordre	7	Dépôts de végétaux	10
Agressions envers la Brigade Equestre	3	Tags	4
Stationnement devant barrières forestières	8	Vandalisme sur engins forestiers ou de chantier	10
Véhicules incendiés	3	Dégradations diverses (mobiliers ONF)	16
Exhibitionnisme	14	Vol de bois	14
Interventions relevant des sapeurs-pompiers	1	Incivilités dues aux manifestations	1
Secours à la personne	1	Rubalises	1
Interventions diverses	421	Interventions liées au non respect du règlement	142
Orientation	164	Incivilités des VTT	2
Barrières forestières cassées	6	Barbecues	1
Utilisation de détecteur de métaux	2	Cueillette fleurs des bois	8
Ramassage de bois sans autorisation	4	Chiens perdus	1
Aides à la personne	4	Chiens non au rappel	6
Relevés d'informations dans les dépôts de déchets	11	Chiens en action de chasse	1
Vérification des autorisations ONF	11	Barrières ouverte sans cadenas	61
Opérations Police-ONF-Brigade Equestre	2	Dénonciations au braconnage	3
Renseignements divers	62	Stationnements gênant la circulation	6
Rappels à l'ordre	14	Affichages non autorisés	20
Félicitations envers l'action menée	66	Construction de cabanes	1
Feu fumant ou froid	14		
Incivilités par catégories d'usagers	33	Interventions de repérages divers	32
Vététistes	4	Localisations d'arbres chablis	
Cavaliers	22	Localisations d'arbres encroués	
Joggers	2		
Piétons (jeux & loisirs d'extérieur dangereux)	3		
Conducteurs de véhicules (vitesse excessive)	2		

LA COHÉSION SOCIALE

L'EMPLOI - L'HABITAT

LA PROGRAMMATION INTERCOMMUNALE DE LA COHÉSION SOCIALE S'INSCRIT DANS LE CADRE DU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (CUCS) DU VAL D'YERRES. RENOUVELÉE EN 2012, ELLE SE DÉCLINE AUTOUR DE TROIS GRANDES PRIORITÉS : L'EMPLOI ET L'INSERTION, L'EMBELLISSEMENT DES QUARTIERS, LA PRÉVENTION ET L'ÉDUCATION

Au titre du CUCS et des actions menées dans le cadre de la politique de la ville, le Val d'Yerres a obtenu des subventions de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (Acsé), du Conseil général de l'Essonne et du Conseil régional d'Ile-de-France :

Actions du Val d'Yerres	Subventions		
	Etat (Acsé/FIPD)	Conseil général	Conseil régional
Animation du CUCS	9 000 €		
Accès au droit	13 000 €		
Accompagnement pour l'emploi	10 000 €	5 000 €	
Forum pour l'Emploi et l'Égalité des Chances	8 000 €	3 000 €	6 700 €
TOTAL	40 000 €	8 000 €	6 700 €

L'EMBELLISSEMENT DES QUARTIERS

Nettoyage Urbain

Dans un contexte de crise économique et malgré le soutien financier que lui apportait la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres depuis de nombreuses années, l'Association Vivre Ensemble (AVE) a été obligée de fermer ses portes en début d'année.

Le Val d'Yerres a donc développé un nouveau partenariat en 2014 avec l'Association Abeilles Aide Entraide pour une intervention de nettoyage urbain dans les quartiers prioritaires. Le nettoyage des tags sur les bâtiments communautaires et le mobilier urbain a coûté 3900 € sur l'année civile.



LA PRÉVENTION ET L'ÉDUCATION

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Val d'Yerres Prévention

Le Val d'Yerres a considérablement renforcé son soutien financier dans le domaine de la prévention spécialisée sur les 4 dernières années : la subvention versée à l'association Val d'Yerres Prévention (VYP) a en effet augmenté de (298%) entre 2010 et 2014 (subvention de 53 920 € en 2010, 104 883 € en 2011, 124 464 € en 2012, 150 198 € en 2013 et 160 506 € en 2014).

Soucieux de poursuivre les orientations de prévention spécialisée pour l'année 2014, le Val d'Yerres et le Conseil général de l'Essonne ont reporté par voie d'avenant les engagements contractuels de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2010-2013. Le taux de participation financière en 2014 est de 78,59% pour le Conseil général et de 21,41% pour le Val d'Yerres (valorisations comprises).

Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil général et l'association Val d'Yerres Prévention a également été préparée fin 2014 pour permettre de sécuriser le territoire sur 2015 et 2016.

En réalisant un tel effort financier et en prenant de nouveaux engagements pour les deux prochaines années, malgré un contexte institutionnel et budgétaire extrêmement contraint, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres confirme sa volonté de renforcer et de poursuivre les actions de prévention spécialisée sur l'ensemble de son territoire.

Les communes de Crosne, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Yerres poursuivent également leur contribution par une disposition de locaux à titre gratuit pour les antennes de l'Association.



Raid Fil Vert

Une semaine de solidarité, de convivialité et d'épreuves culturelles et sportives entre jeunes

La Communauté d'Agglomération a participé au « 6^e Raid Intercommunal Fil Vert » qui s'est déroulé du 23 au 27 juin. Destiné aux jeunes de 11 à 15 ans domiciliés sur le territoire du Val d'Yerres, le raid propose chaque année un programme d'activités sportives, culturelles et artistiques en rapport avec la richesse du patrimoine territorial du Val d'Yerres.

Des épreuves variées - allant de la résolution d'une enquête policière à des joutes nautiques en passant, notamment, par des ateliers secourisme, théâtre, capoeira, peinture et jeux du monde, sans oublier le traditionnel parcours multisports et un mini raid sportif - ont permis de renforcer le lien établi entre les participants (6 équipes mixtes par ville et une équipe encadrée par Val d'Yerres Prévention).

LES PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT

Les permanences d'accès au droit ont été reconduites en 2014 par la Communauté d'Agglomération et les 6 communes du Val d'Yerres, en partenariat avec les acteurs concernés :

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles de l'Essonne (CIDFF),
- l'Association départementale de médiation et d'aide aux victimes (MEDIVIP 91),
- l'Ordre des avocats du Barreau de l'Essonne avec achat de bons de consultations juridiques,
- l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL),
- l'Association Nouvelle Voie pour un accompagnement administratif et juridique des Val d'Yerrois.

Un nouveau partenariat a également vu le jour avec le Centre Départemental d'Accès au Droit de l'Essonne après l'ouverture, en 2013, du Point d'Accès au Droit d'Epinay-sous-Sénart (situé au 8, rue Johan Strauss).

LA PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques et les risques encourus. Les thèmes traités sont les drogues, l'alcool, le vol, la violence, le racket, la sexualité, la cybercriminalité, les jeux dangereux, les téléphones ...,
- Offrir des espaces de dialogue portant sur les différentes conduites à risques.

En 2014, un spectacle de la compagnie PROSCENIUM intitulé « Le pétard mouillé » a permis de sensibiliser près de 200 collégiens en classes de 4^e aux dangers de l'alcool, du tabac, du cannabis et à l'abus de jeux vidéo. Deux représentations ont été réalisées sous forme de « Théâtre Forum », le 30 septembre et le 7 octobre au Cinéma le Paradisio à Yerres, en direction des élèves du collège Budé.

L'ACCOMPAGNEMENT DU TISSU ASSOCIATIF

Au titre de la Cohésion Sociale, le Val d'Yerres a poursuivi et renforcé en 2014 son soutien auprès des organismes partenaires :

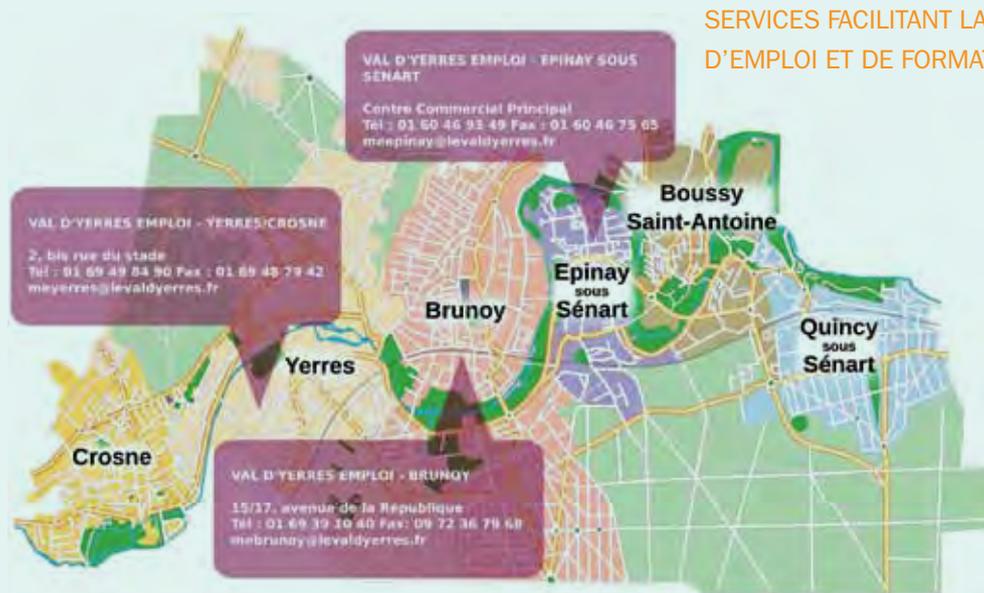
Associations	Montant de la subvention (en €)	Missions
Mouvement du Nid	6 600	- Soutien aux victimes de la prostitution - Actions de prévention
Vie Libre	1 500	- Aide et soutien des personnes présentant des problèmes de consommation alcoolique - Prévention alcoolique, notamment auprès des jeunes
Théâtre et Autres Jeux Sans Fin	400	- Initiation au théâtre pour les jeunes des quartiers
Mission Locale	10 000	- Pôle d'orientation professionnelle
Val d'Yerres Prévention (VYP)	124 464	- Au titre de la convention tripartite VYP/Val d'Yerres/CG91
Association Vivre Ensemble (AVE)	4 000	- Boîte éducative - Sorties familiales
Université d'Evry	5 000	- Les cordées de la réussite
TOTAL	151 964	

L'EMPLOI ET L'INSERTION

VAL D'YERRES

EMPLOI

VAL D'YERRES EMPLOI (VYE) EST UN SERVICE DE PROXIMITÉ. SITE D'ACCUEIL COMMUN POUR LES ADULTES ET POUR LES JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE, CHAQUE ANTENNE PERMET D'OFFRIR UN ENSEMBLE DE SERVICES FACILITANT LA RECHERCHE D'EMPLOI ET DE FORMATION.



LE FORUM POUR L'EMPLOI ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Cette action, qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale du Val d'Yerres est un temps fort sur le territoire.

L'événement a eu lieu le jeudi 13 février 2014 au complexe sportif d'Epinay-sous-Sénart.

La 8^e édition a été construite avec différents partenaires autour de l'emploi et de l'insertion ; l'action s'est poursuivie avec des temps de travail au-delà de l'événement, sur les principaux besoins recensés à l'échelle du territoire auprès des publics. Un temps de coordination a également été organisé avec l'ensemble des partenaires.

Comme les années précédentes, le service Val d'Yerres Emploi a réuni des acteurs variés dans le domaine de l'Emploi et de l'Égalité des Chances : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi en Ile-de-France (DIRECCTE), Pôle Emploi, Association Insertion & Développement (Mission Locale), Chambre de Commerce et d'Industrie, CAP Emploi, Réseau CREE, Agence pour l'Economie en Essonne, Abeilles Aide Entraïdes, Val d'Yerres Prévention, etc.

L'initiative a également reçu un soutien financier renouvelé de l'Etat, du Conseil général de l'Essonne et du Conseil régional d'Ile-de-France.



QUELQUES CHIFFRES

- 1 342 visiteurs en 2014.
- 11 espaces.
- 7 conférences et 7 ateliers organisés sur la journée.
- 24 entreprises présentes en plus de la Fonction Publique Territoriale à travers les Directions des Ressources Humaines des 6 communes du territoire et du Val d'Yerres ainsi que des Institutions Publiques telles que les Armées de terre et de l'air, la Marine Nationale, la Police Nationale, la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers.
- Plus de 300 offres d'emplois proposées et de 550 CV collectés.
- 15 organismes de formation ont reçu près de 700 visiteurs (dont 58% de femmes). Les formations les plus demandées par le public relevaient du secteur médico-social et de la bureautique.
- 14 acteurs de l'emploi et du développement économique ont participé au forum parmi lesquels l'association 2 Roues pour l'Emploi, l'association Papa Charlie ou le Centre Départemental de Prévention et de Santé de l'Essonne.

RENCONTRES PARTENARIALES LIÉES AU SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Comme les années précédentes, les référents des Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) des communes, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les assistantes sociales des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) de Montgeron et de Brunoy se sont rencontrés avec des Conseillers d'Insertion Professionnelle de Val d'Yerres Emploi pour un accompagnement renforcé des publics les plus éloignés de l'emploi.



QUELQUES CHIFFRES DU SERVICE VAL D'YERRES EMPLOI (ADULTES)

Evolution de la fréquentation des structures Val d'Yerres Emploi de 2012 à 2014

7 425 personnes ont fréquenté le service Val d'Yerres Emploi en 2014.

On enregistre une légère augmentation de la fréquentation des structures de Brunoy et d'Epinay-sous-Sénart avec respectivement +169 personnes (+6%) et +286 personnes (+18%) alors que l'on constate une baisse de 328 visites (-12%) sur l'antenne d'Yerres.

La hausse enregistrée sur l'antenne d'Epinay-sous-Sénart s'explique par la prise en charge des usagers de Boussy-Saint-Antoine et de Quincy-sous-Sénart suite à la réorganisation du service en 2013, et par les difficultés croissantes rencontrées par certains habitants d'Epinay face à la conjoncture économique.

La baisse de fréquentation enregistrée sur Yerres peut

s'expliquer en partie par une absence prolongée de conseillers. Bien que remplacés, certains demandeurs d'emploi préfèrent attendre le retour de leur conseiller et ne passent sur l'antenne qu'en cas d'urgence.

	2012	2013	2014
Nombre de Visiteurs	7 739	7 298	7 425
Permanence de Boussy/Quincy	536	Fermé	Fermé
Antenne de Brunoy	3 415	3 038	3 207
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	1 217	1 559	1 845
Antenne d'Yerres/Crosne	2 571	2 701	2 373

Evolution du nombre de personnes inscrites de 2012 à 2014

Au 31 décembre 2014, 1 719 Val d'Yerrois âgés de plus de 26 ans étaient inscrits dans les structures Val d'Yerres Emploi, dont 555 nouveaux inscrits en 2014.

	2012	2013	2014
Nombre de personnes suivies au 31 décembre	1 638	1 739	1 719
Permanence Boussy/Quincy	113	Fermé	Fermé
Antenne de Brunoy	240	291	238
Antenne d'Epinay sous Sénart	678	833	896
Antenne d'Yerres/Crosne	607	612	585

Evolution du nombre de rendez-vous individuels de 2012 à 2014

Les conseillers d'insertion Val d'Yerres Emploi ont réalisé 2 589 rendez-vous en 2014 pour un accompagnement personnalisé des + de 26 ans dans leurs recherches de formation ou d'emploi.

Le nombre de rendez-vous individuels est globalement en hausse sur l'ensemble des structures. La baisse du nombre de rendez-vous individuels sur Yerres s'explique par les raisons citées précédemment.

	2012	2013	2014
Nombre de rendez-vous individuels réalisés	2 980	2 726	2 589
Permanence Boussy/Quincy	514	Fermé	Fermé
Antenne de Brunoy	900	986	1 039
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	661	752	758
Antenne d'Yerres/Crosne	905	945	792

NOMBRE ET TYPE DE PLACEMENTS

Sorties positives par structure de 2012 à 2014

261 adultes en recherche d'emploi et ayant bénéficié d'un accompagnement du service, ont trouvé une solution positive en 2014.

Toutefois, on constate que la baisse du nombre de placements se poursuit en 2014, liée notamment à un contexte économique général de plus en plus difficile.

Typologie des placements (CDI, CDD, formations, contrats aidés...) de 2012 à 2014

Placement : « l'activité de placement consiste à fournir, à titre habituel, des services visant à rapprocher offres et demandes d'emploi » - Article 1 de la convention 181 de l'Organisation Internationale du Travail.

Sur les 261 adultes ayant retrouvé une solution d'emploi, 68 % ont abouti à un CDI ou un CDD après un accompagnement individualisé par l'un des conseillers VYE.

	2012	2013	2014
Nombre de placements	349	339	261
Permanence Boussy/Quincy	50	Fermé	Fermé
Antenne de Brunoy	114	125	110
Antenne d'Epinay sous Sénart	43	89	58
Antenne d'Yerres/Crosne	142	127	93

	2012	2013	2014
Nombre de placements	349	339	261
dont CDI	87	81	41
dont CDD	146	146	136
dont emploi aidés	19	11	5
dont intérim	39	29	27
dont formation	52	40	29
dont autres contrats	6	32	23

QUELQUES CHIFFRES DE LA MISSION LOCALE

Evolution du nombre de jeunes en suivi par la Mission Locale entre 2012 et 2014

En 2014, il y a une augmentation de 8% du nombre de jeunes suivis sur l'ensemble des antennes.

Antennes	2012	2013	2014
Antenne de Boussy/Quincy	300	357	385
Antenne de Brunoy	439	495	536
Antenne de Crosne	128	157	170
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	357	430	480
Antenne d'Yerres	422	489	511
TOTAL Jeunes suivis	1 646	1 928	2 082

Evolution du nombre de nouvelles entrées/premiers accueils de 2012 à 2014

Les jeunes venus s'inscrire pour la première fois à la Mission Locale sont en baisse de près de 11% par rapport à 2013.

Antennes	2012	2013	2014
Antenne de Boussy/Quincy	120	167	143
Antenne de Brunoy	183	176	199
Antenne de Crosne	68	77	74
Antenne d'Epinay sous Sénart	151	209	155
Antenne d'Yerres	155	207	175
TOTAL Nouvelles entrées	677	836	746



Evolution du nombre de rendez-vous individuels réalisés de 2012 à 2014

Le nombre d'entretiens continue à augmenter, pratiquement +10% en 2014.

Antennes	2012	2013	2014
Antenne de Boussy/Quincy	1 244	1 456	1 690
Antenne de Brunoy	2 111	1 801	2 159
Antenne de Crosne	623	607	661
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	1 458	1 621	1 788
Antenne d'Yerres	1 846	1 945	1 869
TOTAL Rendez-vous individuels	8 270	7 282	7 430

Le profil des jeunes en suivi de 2012 à 2014 (%)

La Mission Locale intervient majoritairement auprès d'un public de niveau égal ou inférieur au niveau 5 pour lequel les missions locales ont été mises en

place et pour lesquels la situation est de plus en plus difficile.

Profil du public suivi par genre	Antenne Brunoy			Antenne Boussy/Quincy			Antenne Epinay-sous-Sénart			Antenne Yerres			Antenne Crosne		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Hommes	46.70	52.73	51.12	50.78	50.38	50.80	56.30	56.51	54.38	51.90	50.31	51.08	50.00	54.78	58.24
Femmes	53.30	47.27	48.88	49.22	49.63	49.20	43.70	43.49	45.63	48.10	49.69	48.92	50.00	45.22	41.76

Profil du public suivi par niveau de qualification	Antenne Brunoy			Antenne Boussy/Quincy			Antenne Epinay-sous-Sénart			Antenne Yerres			Antenne Crosne		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Niveau VI	9.11	8.23	6.90	3.91	6.69	7.31	7.84	10.46	7.08	6.87	5.93	7.24	10.94	9.56	8.24
Niveau V+V bis	54.21	55.55	50.74	56.25	52.68	50.54	62.75	58.37	57.30	51.18	51.33	50.09	56.26	59.24	55.89
Niveau IV Niveau III Niveau II Niveau I	36.67	36.16	42.35	39.06	40.63	42.14	29.41	31.16	35.63	41.94	42.74	42.66	32.81	31.21	35.88

Nombre et typologie des sorties positives par structure de 2012 à 2014

Les résultats du travail d'accompagnement restent positifs dans un contexte économique qui continue de se dégrader sur le plan notamment de l'emploi mais aussi de la formation.

Antennes	2012	2013	2014
Antenne de Boussy/Quincy	53.13	52.29	52.68
Antenne de Brunoy	49.88	49.08	44.78
Antenne Crosne	50.79	52.23	54.12
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	38.10	48.38	41.46
Antenne d'Yerres	56.16	51.12	48.82



LES DISPOSITIFS

Les ateliers d'insertion professionnelle au sein de Val d'Yerres Emploi (adultes)

Les ateliers proposent des dispositifs d'accompagnement d'insertion spécifiques et complémentaires à l'action des services Val d'Yerres Emploi. Ils sont financés dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

En 2014, l'augmentation de la fréquentation de ces ateliers se poursuit grâce à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande et un travail régulier avec chacun des partenaires.

La cellule entreprises, un dispositif qui se renforce

Durant l'année 2014, les membres de la Cellule Entreprises ont contacté 140 entreprises et réalisé 300 appels téléphoniques en direction des employeurs. Un suivi soutenu a été effectué auprès de 77 employeurs (conseils divers, médiations employeur/salarié).

Pour la seconde fois, la Cellule Entreprises était présente au Club des entrepreneurs du Val d'Yerres le 21 novembre 2014, afin d'offrir aux recruteurs du territoire les meilleurs profils proche de chez eux.

La Cellule Entreprise est depuis cette année sollicitée pour sélectionner des offres d'emploi à faire paraître dans le Magazine du Val d'Yerres en plus de celles déjà proposées sur le site de la Communauté d'Agglomération.

Ateliers Opérateurs	Nombre d'usagers reçus
Conseil en création d'entreprise Boutique de Gestion de l'Essonne	126
Initiation aux Techniques d'information et de Communication - Découverte d'Internet Association AFFEVYES EPNE	114
Cap Emploi 91	196
Total	436

(Nombre total de bénéficiaires en 2012 : 338 ; 2013 : 492)

Ce travail de prospection et de collaboration a permis de recenser 270 offres d'emploi et de transmettre 294 candidatures de Val d'Yerrois susceptibles d'y répondre. 45 Val d'Yerrois ont ainsi trouvé un emploi via la cellule entreprises en 2014.

Employeurs contactés	140
Contacts téléphoniques	300
Entretiens en face à face	5
Offres d'emploi collectées	270
Candidatures proposées	294



CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



LES PISCINES

Le Val d'Yerres gère sur son territoire trois piscines implantées sur les communes de Brunoy, Boussy-Saint-Antoine et Yerres.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les piscines des Sénarts à Boussy-Saint-Antoine et Pierre de Coubertin à Yerres sont gérées dans le cadre d'une Délégation de Service Public par la société Vert-Marine pour un contrat d'une durée de 5 ans. La piscine de Brunoy est gérée en régie directe. Les équipements ont été conçus afin d'offrir une parfaite complémentarité entre eux et sont répartis équitablement sur le territoire pour répondre aux besoins des Val d'Yerrois, des scolaires et des associations.

Grâce à ce réseau, les habitants peuvent désormais trouver une piscine ouverte au public chaque soir jusqu'à 22h en semaine :

- Piscine des Sénarts : lundi, mercredi et jeudi (lundi et mercredi pendant les vacances)
- Piscine Pierre de Coubertin : mardi et vendredi (mardi, jeudi et vendredi pendant les vacances)
- Piscine de Brunoy : vendredi

En 2014, la Communauté d'Agglomération a versé des subventions pour les associations utilisatrices des piscines :

Piscine de Brunoy :
- Piscine de loisirs estivale

Piscine des Sénarts :
- Piscine de loisirs
- Fosse de plongée de 12 m



Association	Ville	Nombre adhérents	% Val d'Yerrois	Subvention 2013 (€)
ENVY- Natation-Triathlon	BSA-QSS-ESS	252	91,27%	8611
AQUA SENART	BSA-QSS-ESS	101	39,60%	1483
NEPTUNE PLONGEE	BRUNOY	132	72,73%	2000
CNBE-Natation	BRUNOY	682	76,39%	11000
ORCA PLONGEE	YERRES	111	69,37%	1787
CYN- Natation	YERRES	551	89,66%	9400
CYT – triathlon	YERRES	72	73,61%	760
JOIE ET GYM- aquagym	BSA-ESS	90	77,78 %	575



BILAN SOCIAL

Les piscines fonctionnent avec 56 agents (dont 43 dans le cadre du contrat de DSP des piscines Pierre de Coubertin et des Sénarts), à savoir :

- 1 coordinateur des piscines,
- 3 responsables d'établissement,
- 3 chefs de bassin pour l'organisation de la natation scolaire,
- 24 éducateurs sportifs (2 titulaires, 2 sous contrat Val d'Yerres et 20 sous contrat privé DSP),
- 25 agents technique/ entretien/accueil/caisse (2 titulaires, 3 sous contrat Val d'Yerres et 20 sous

contrat privé DSP),

- Environ 3 000 heures de vacataires (éducateur sportif, entretien, caisse).

Pour la période estivale, il a été procédé à l'embauche de 9 vacataires et à la mise en place d'un service de vigiles sur les piscines communautaires.

Piscine Pierre de Coubertin :
 - Piscine de loisirs
 - Remise en forme et Bien-être



BILAN TECHNIQUE

Travaux

Piscine de Brunoy :

42 000 € ont été dépensés en travaux et entretien divers sur le bâtiment avec notamment la reprise d'étanchéité de la terrasse et le changement des brûleurs de chaudières.

Investissements autres que les travaux

Piscine de Brunoy :

Achat autolaveuse et nettoyeur haute pression : 8 282 €

COÛT DES PISCINES PAR USAGER

Coût global



2003 - 5,55 €
230 645 entrées



2013 - 4,20 €
489 268 entrées



2014 - 3,87 €
529 298 entrées

Coût par piscine

Piscine des Sénarts	6,10 €
Piscine de Brunoy	6,63 €
Piscine Pierre de Coubertin	2,02 €



BILAN DE FONCTIONNEMENT

Les piscines sont ouvertes de 49 à 50 semaines par an et ferment 2 à 3 semaines par an pour nettoyage technique.

Le réseau des Piscines :

- propose plus de 9 550 heures d'ouvertures au public contre 4 200 heures avant 2007,
- accueille 192 classes du Val d'Yerres et deux instituts spécialisés, IME « La Cerisaie » et l'ADES « Les Vallées » dans le cadre de l'apprentissage de

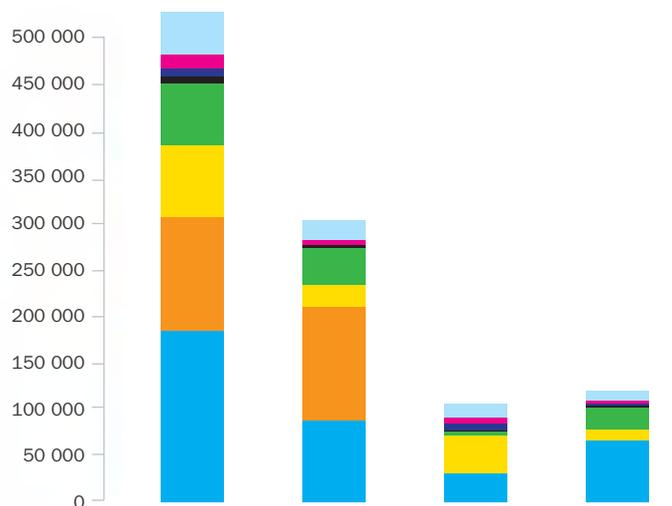
la natation scolaire. L'enseignement est dispensé aux élèves de grandes sections Maternelles au CM 2, à l'exception du CM 1,

- met à disposition des associations plus de 3 200 heures annuelles pour la pratique de leurs activités,
- met à disposition des villes plus de 200 heures annuelles pour les différents services municipaux ; centre de loisirs, centre social, service jeunesse, service des sports.

BILAN DES FRÉQUENTATIONS

Les piscines ont accueilli 529 298 personnes réparties de la manière suivante :

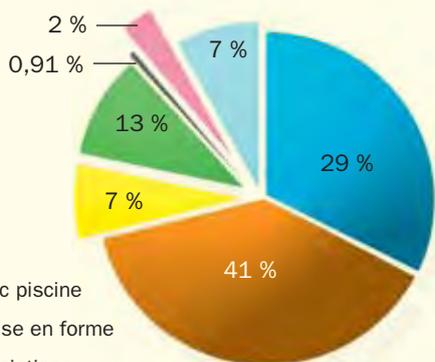
Il faut noter que la piscine Pierre de Coubertin couvre 57 % de la fréquentation totale des piscines, la piscine des Sénarts 23 % et la piscine de Brunoy 20 %.



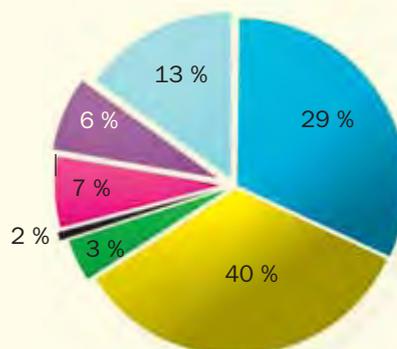
	TOTAL	YERRES	BRUNOY	BOUSSY
Primaires	46 067	21 321	14 335	10 411
Secondaires	14 804	5 300	6 599	2 905
Ecoles Privées	9 043	0	6 982	2 061
Centres de Loisirs	7 020	2 752	1 660	2 608
Activités piscine	67 274	40 518	3 559	23 197
Associations	76 792	22 641	41 905	12 246
Remise en forme	122 868	122 868	0	0
Public piscine	185 430	88 302	30 727	66 401
TOTAL	529 298	303 702	105 767	119 829

BILAN PAR PISCINE- RÉPARTITION EN POURCENTAGE PAR TYPE D'USAGERS

PISCINE PIERRE DE COUBERTIN



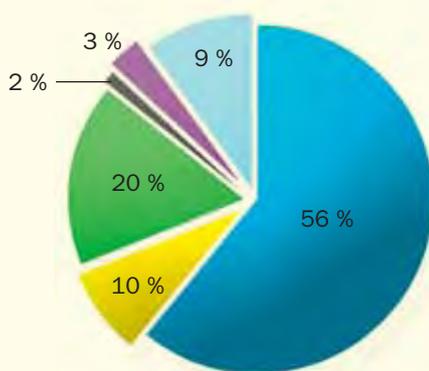
PISCINE DE BRUNOY



- Public piscine
- Remise en forme
- Associations
- Activités
- Centres de loisirs
- Ecoles secondaires
- Ecoles élémentaires

- Public piscine
- Associations
- Activités
- Centres de loisirs
- Ecoles privées
- Ecoles secondaires
- Ecoles élémentaires

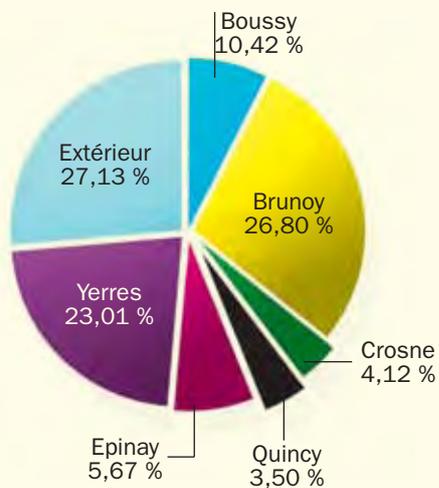
PISCINE DES SENARTS



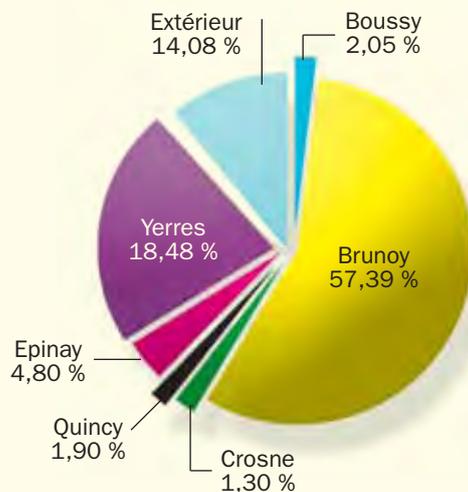
- Public piscine
- Associations
- Activités
- Centres de loisirs
- Ecoles secondaires
- Ecoles élémentaires

RÉPARTITION DES USAGERS PAR LIEU D'HABITATION

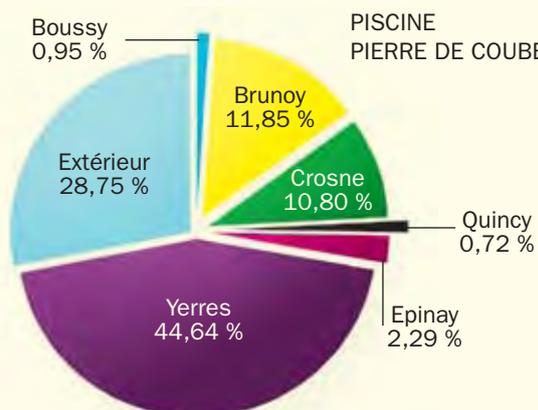
3 PISCINES



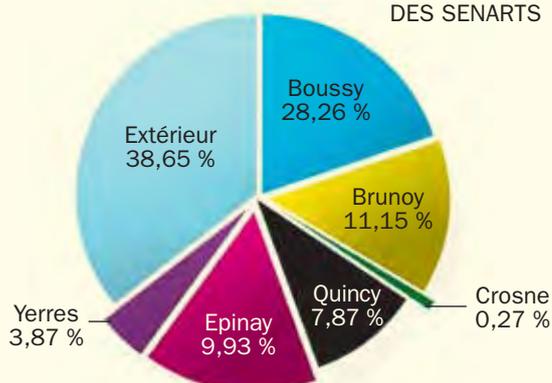
PISCINE DE BRUNOY



PISCINE PIERRE DE COUBERTIN



PISCINE DES SENARTS





LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le conservatoire de musique et de danse du Val d'Yerres, qui regroupe historiquement le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Yerres/Epinay-sous-Sénart et les conservatoires de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy et Quincy-sous-Sénart, est réparti sur 8 sites d'enseignement dont 5 pour la musique et 3 pour la danse.

FRÉQUENTATION

Pour l'année scolaire 2014-2015, le conservatoire de musique et de danse accueille 1 177 élèves : 913 élèves sont inscrits en musique, 205 en danse et 59 élèves pratiquent la musique et la danse.

Le conservatoire est essentiellement fréquenté par les jeunes enfants (579 élèves ont 10 ans ou moins de 10 ans) mais compte également des élèves inscrits jusqu'en cycle pré-professionnel.

Le conservatoire, dans le cadre d'un partenariat avec le collège Bellevue de Crosne, accueille, par ailleurs, 91 élèves en classes à horaires aménagés (64 en musique et 27 en danse), répartis de la 6^e à la 3^e.

Un nouveau partenariat avec le collège Pasteur de Brunoy a permis la poursuite, à titre expérimental pour l'année scolaire 2014-2015, des classes à horaires aménagés musique à dominante vocale comptant 56 élèves (28 en 6^e et 28 en 5^e).

TARIFICATION DES PRESTATIONS

Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, les tarifs s'appuient sur une grille prenant en compte quatre tranches de revenus. Au total, cette année, 249 élèves bénéficient d'un abattement social.

Le prélèvement automatique, permettant d'échelonner le paiement jusqu'en 5 fois, a été choisi par 45 % des familles en 2014-2015 (soit 413 familles dont 345 pour un paiement en 5 fois), ce qui reste stable par rapport à 2013-2014.

LE COÛT DES CONSERVATOIRES

Les produits provenant des cotisations s'élèvent pour l'année 2014 à 523 629 €.

La subvention du Conseil général reste stable cette année, passant de 67 105 € en 2013 à 67 000 € en 2014. Sur les 6 dernières années, cette subvention a diminué de 99 823 € (soit une baisse de 60 %).

La subvention de l'Etat a diminué de 63 864 € cette année, passant de 131 864 € en 2013 à 68 000 € en 2014 (soit une baisse de 48 %). Sur les 10 dernières années, cette subvention a diminué de 138 690 € (soit une baisse de 67 %).

Le coût net des conservatoires s'élève à 1 988 938 € en 2014.

NOUVELLE OFFRE PÉDAGOGIQUE

Depuis septembre 2014, le conservatoire a étoffé son offre pédagogique, répondant ainsi à la demande du public.

Jardin musical : destiné aux enfants de 3 ans (petite section) accompagnés de leurs parents. Lieu de rencontres et d'échanges où parents et enfants se retrouvent autour de comptines, de jeux de doigts, de contes et jeux musicaux, d'instruments divers, de danses et d'improvisations.

Initiation collective : destinée aux enfants à partir de 7 ans (CE1) débutant l'apprentissage d'un instrument de musique de la famille des cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse), des bois (flûte traversière, clarinette, hautbois, basson) ou des cuivres (trompette, trombone, cor, saxophone). L'initiation collective se structure autour de 2 cours hebdomadaires : initiation instrumentale (1h par groupe de 5 enfants maximum avec 1 professeur d'instrument) et initiation musicale (1h30 par groupe de 20 enfants maximum avec 2 professeurs d'instrument/formation musicale/chorale). Cette pédagogie laisse une grande place à l'oralité et à la pratique d'ensemble. Dans ce dispositif, le conservatoire met à disposition gratuitement, la première année, les instruments nécessaires à cette pratique. Ainsi, l'enfant peut tester plusieurs instru-

DE DANSE



ments la première année et, ainsi, faire un choix éclairé sur l'instrument qu'il pratiquera l'année suivante.

Cursus loisir : afin de répondre à l'attente des familles qui recherchent une pratique de loisir pour leurs enfants dans un cadre horaire allégé, le cursus loisir est accessible aux élèves dès la fin du 1^{er} cycle et comprend 2 cours par semaine au lieu de 3 dans le cursus traditionnel.

LES MANIFESTATIONS ET LES ACTIONS CULTURELLES

Le conservatoire propose, chaque saison, de nombreuses manifestations régulières ou ponctuelles, allant de la simple audition de classe à des projets de grande ampleur, en lien avec la programmation culturelle du Val d'Yerres et des villes de la Communauté d'Agglomération. Certaines sont devenues des rendez-vous réguliers : Concerts conférences, Cordes ensembles, Airs de Famille, participation au Festival d'orgue et au Salon des illustrateurs de Brunoy...

D'autres actions commencent à s'installer dans le paysage culturel :

- Musiques en herbe, ouverture à la scène des plus jeunes élèves et qui, pour sa troisième édition, a accueilli des élèves de danse,
- La nuit de la guitare,
- Festizik,
- Premières scènes et stages musiques actuelles,
- Rencontre des harmonies du Val d'Yerres, qui pour sa quatrième édition s'est consacrée aux plus beaux thèmes des musiques des films de Walt Disney,
- Val d'Yerres voix, festival de chorales, pour sa deuxième édition.

Le département danse a proposé de nombreux événements :

- Un petit moment de danse, rencontre ludique et didactique de la danse proposée à 1400 élèves des écoles élémentaires du Val d'Yerres,
- Dansons contemporain et Clara dans ses rêves, deux spectacles ayant pour fil conducteur la danse

contemporaine pour le premier et le célèbre ballet Casse-Noisette pour le second,

- Bestiaire, une création exclusive des élèves de 3e en classe à horaires aménagés danse (CHAD) avec le chorégraphe Gilles VERIEPE, en partenariat avec le service culturel de la ville de Brunoy,
- Let's dance, moment de danse ouvert à tous pour fêter l'été (sur le parvis du CEC à Yerres), en partenariat avec l'action culturelle de la Sotheyv.

Des moments de rencontre entre la musique et la danse :

- entièrement consacrées au jazz autour de l'album Birth of the Cool de Miles Davis qui marqua la naissance du mouvement « cool ». Les élèves de danse jazz ont illustré cette soirée musicale par des chorégraphies dont les compositions s'inspiraient des danses jazz des années 50,
- Carmen, le célèbre opéra, qui a réuni de nombreux musiciens et chanteurs du conservatoire, accompagnés pour l'occasion des danseuses de flamenco de l'association La Casita de Montgeron,
- Carte blanche aux élèves de 3e en classes à horaires aménagés musique et danse. Pour conclure leur scolarité au collège, les élèves montent un spectacle en totale autonomie,
- Le spectacle de fin d'année ouvre la scène aux grandes formations et grands projets musicaux et chorégraphiques qui ont jalonné l'année scolaire.

Pour la deuxième fois, en 2014, le conservatoire a organisé une semaine portes ouvertes, démarrée à l'occasion de la fête de la ville à Yerres, et débouchant sur le spectacle de fin d'année, pour permettre au plus large public, sur les différents sites, de découvrir ses offres de formations.

Enfin, au titre de la sensibilisation de nouveaux publics, le conservatoire a proposé, en novembre, des ateliers de sensibilisation au gamelan balinaise angklung avec l'association Musiques de l'Ebène.

L'ACTION CULTURELLE

LA PROGRAMMATION DES SPECTACLES

Le 21 mars 2013, le Conseil Communautaire a renouvelé la Délégation de Service Public pour la programmation de spectacles dans les salles de la Communauté d'Agglomération au « Group Soumère », via la SOTHEVY (Société des Théâtres du Val d'Yerres). Elle assure la gestion et l'exploitation de la salle de spectacles du nouveau CEC d'Yerres ainsi que la programmation culturelle communautaire dans les autres salles (communautaires et communales) et sa mise en œuvre.

Bilan des programmations communautaires (par année civile)

	2005	2007	2012	2014
Boussy-St-Antoine	1	5	4*	4
Brunoy	1	8+3 ⁽¹⁾	23	14
Crosne	1	4	10 ⁽²⁾	7
Epinay-sous-Sénart		3	4	4
Quincy-sous-Sénart		3	5	4
Yerres	4	7	18**	31
Total	7	33	64⁽²⁾	64

* Inauguration de la salle Gérard Philipe (février 2012) - ** Inauguration du nouveau CEC (mai 2012) - (1) dont 2 restitutions d'actions pédagogiques - (2) dont 2 annulés

Quelques chiffres

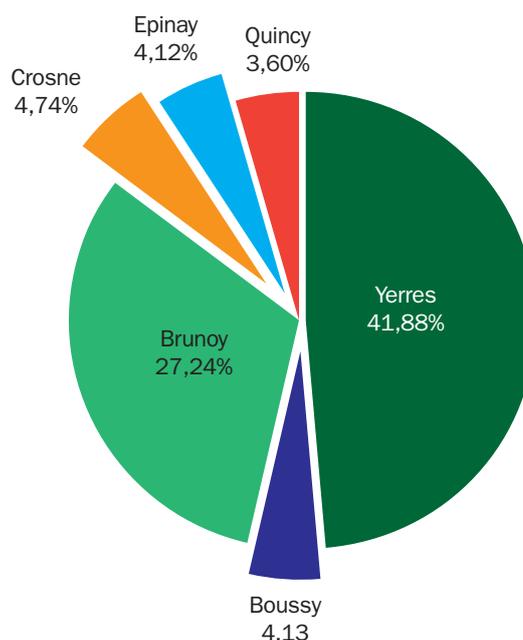
- 35 246 spectateurs (32 413 en 2012/2013), soit un taux d'occupation de 87,13% (74,77% en 2012/2013).
- 25 spectacles ont affiché complet.
- 85,71 % de spectateurs Val d'Yerrois (4,13% Boussy -Saint-Antoine ; 27,24% Brunoy ; 4,74% Crosne ; 4,12% Epinay-sous-Sénart ; 3,60% Quincy-sous-Sénart et 41,88% Yerres).
- 2 386 abonnements (2014-2015) pour 1 587 abonnements (2013-2014) et 1 276 (2012/2013) , soit une progression de 80 %.

- 8 063 places vendues via les abonnements, soit 5,77 % de plus que l'année passée.
- 14 représentations destinées spécifiquement aux scolaires et fréquentées par 4 783 élèves (5 au CEC, 3 au Théâtre de la Vallée de l'Yerres, 3 à Crosne, 1 à Boussy-Saint-Antoine, 1 à Epinay-sous-Sénart, 1 à Quincy-sous-Sénart)
- 54 visites des CEC et Théâtre de la Vallée de l'Yerres organisées et suivies par 864 scolaires et 336 particuliers.
- 10 rencontres et répétitions publiques avec les artistes.





Répartition des spectateurs sur la Communauté d'Agglomération



Abonnements 2014 – 2015

Provenance des abonnés	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Boussy-St-Antoine	14	30	39	35	23	46	62	110
Brunoy	195	226	354	301	459	363	406	553
Crosne	10	17	29	32	63	76	87	173
Epinay-sous-Sénart	18	25	35	29	50	38	53	98
Quincy-sous-Sénart	16	17	36	37	51	60	64	116
Yerres	210	172	250	156	436	604	792	1 194
Total Val d'Yerres	463	487	743	590	1 082	1 187	1 464	2 244
Essonne hors Val d'Yerres	25	22	49	36	33	34	58	74
Autres Hors Essonne	20	30	31	30	38	55	65	68
Total hors Val d'Yerres	45	52	80	66	71	89	123	142
TOTAL GENERAL	508	539	823	656	1 153	1 276	1 587	2 386



LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNAUTAIRES

LE 1^{ER} JANVIER 2009, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION S'EST SUBSTITUÉE AUX COMMUNES POUR L'EXERCICE DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE GESTION DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES IMPLANTÉES SUR LE TERRITOIRE.

Une bibliothèque dans chaque ville

La Bibliothèque de Boussy-Saint-Antoine, située dans le musée Dunoyer de Ségonzac, offre essentiellement un fonds d'ouvrages pour la jeunesse. Des livres pratiques et de loisirs prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Essonne viennent enrichir le fonds.

Entre Mairie et Théâtre, à 300 mètres de la gare, **la Bibliothèque de Brunoy** bénéficie d'un emplacement privilégié au cœur de la ville. Elle est aussi dotée d'un bibliobus qui dessert les écoles éloignées et les structures de la petite enfance. Depuis septembre 2012, un fonds de 1 800 CD/DVD peut être emprunté par les usagers.

La Bibliothèque de Crosne Jacqueline de Romilly ouverte en 2011, propose un espace de plain-pied comprenant un kiosque presse, une salle image et son, un espace d'accueil pour les petits, une salle de travail et un jardin ouvert au public dès les beaux jours. Heure du conte, atelier numérique, accès Internet, projection de films et de documentaires, service de portage de livres à domicile et une riche collection de bandes dessinées sont à la disposition du public ainsi que 9 postes internet. De nombreuses animations et spectacles sont proposés aux enfants et aux tout-petits.

Au cœur de la ville, **la Bibliothèque d'Épinay-sous-Sénart** offre à ses usagers de vastes locaux agrémentés de nombreuses places assises pour le travail et la détente. Pour le confort de tous, l'accueil au rez-de-chaussée a été refait. Un service de portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant se déplacer. Des animations en direction de la petite enfance sont régulièrement réalisées.

Depuis 2010, **la bibliothèque Jean de La Fontaine de Quincy-sous-Sénart** est installée dans des locaux au sein du groupe scolaire Fontaine Cornaille. Une grande place est donnée à la jeunesse (les animations sont dirigées principalement vers les scolaires) mais les adultes trouvent bien sûr romans et documentations. Ponctuellement, le Salon du polar et des rencontres d'auteurs viennent agrémenter la vie quotidienne de cette bibliothèque. Un service de portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant se déplacer.

En novembre 2013, **la bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry de Quincy-sous-Sénart** a ouvert ses portes. Située en face de la Mairie, elle bénéficie d'une surface de 123 m² de plain-pied et est bordée de grandes baies vitrées pour offrir un espace convivial et lumineux. Les visiteurs peuvent profiter d'une riche variété de documents avec plus de 4 500 supports, incluant des CD et des DVD.

La Médiathèque Danielle Bianu a ouvert à Yerres en 2012. Réinstallée dans le nouveau CEC, cette structure de 1 200 m² propose un fonds documentaire de 35 000 ouvrages, un espace internet de 20 PC, deux patios de lecture, 2 358 CD et 2 115 DVD (dont 1 272 prêtés par la BDE) à emprunter, écouter ou visionner sur place. Les bibliothèques d'Yerres sont composées de la médiathèque principale mais également d'une annexe, dans le quartier du Taillis (7 000 ouvrages).



L'offre documentaire

4 bibliothèques bénéficient d'un enrichissement de leurs collections par le dépôt de documents de la Bibliothèque Départementale de l'Essonne (Boussy-Saint-Antoine, Crosne, Quincy-sous-Sénart et Yerres).

Chaque bibliothèque est informatisée et possède au moins un poste Internet dédié aux usagers.

Les bibliothèques d'Yerres (bibliothequeyerres.net), Crosne (crosne.mediathèque.levaldyerres.fr) et, depuis décembre, Quincy-sous-Sénart (saint-exupery.levaldyerres.fr) et Boussy-Saint-Antoine (saint-exupery.levaldyerres.fr) ont leur propre site Internet (consultation du catalogue, réservations des documents, agenda des animations...). La médiathèque d'Yerres propose également l'accès à des ressources numériques dans son espace internet (Cité de la musique et cours de langues) et des ressources en accès à distance via le site internet de la médiathèque (Arte VOD, revues en ligne, bibliothèque numérique avec titres à télécharger sur liseuses ou tablettes).

La bibliothèque de Brunoy a créé sa page Facebook fin 2012 : www.facebook.com/BibliothèqueIntercommunaleDeBrunoy.

4 bibliothèques possèdent des fonds thématiques :

Brunoy

- 6 360 albums (fonds développé en rapport avec le salon des illustrateurs)
- 340 documents en fonds pédagogique

Épinay-sous-Sénart

- 3 700 albums dédiés à la petite enfance
- 250 documents actualisés concernant la recherche d'emploi, concours, formations...

Crosne

- 1 486 DVD
- 2 351 CD
- 5 000 BD dont 1 200 mangas

Yerres

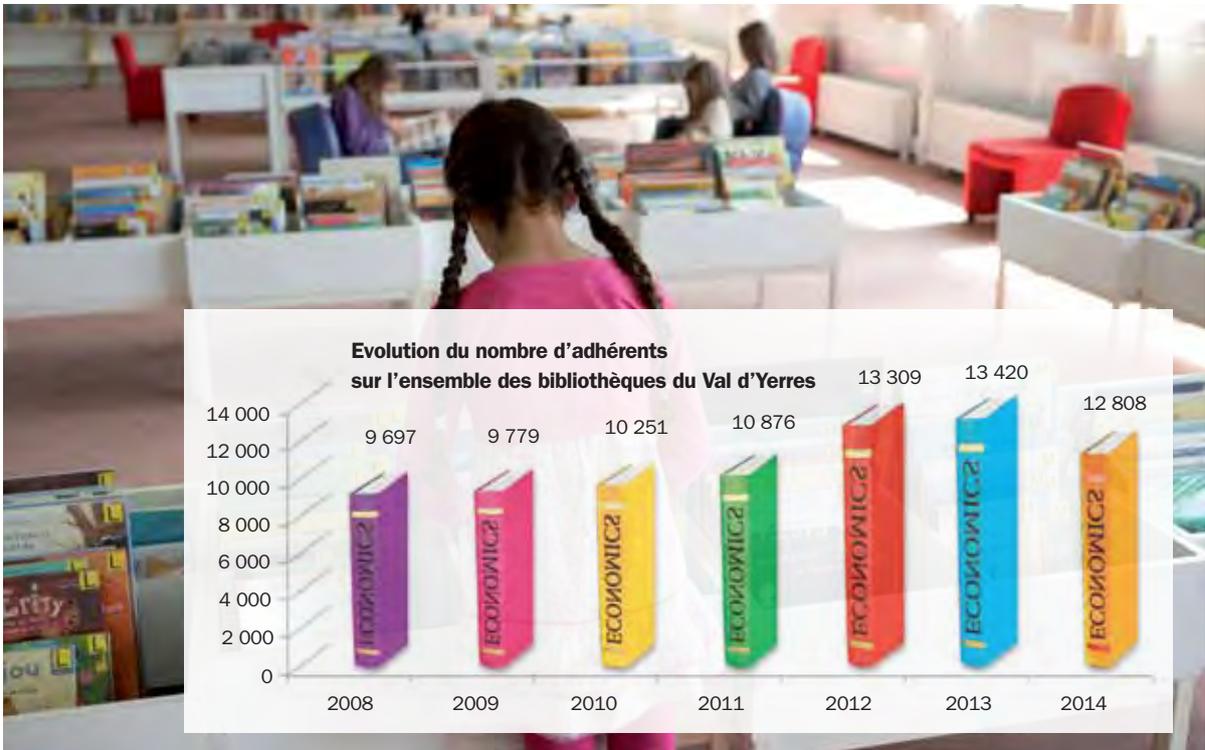
- 3 500 documentaires sur les Arts
- 340 partitions musicales
- 2115 DVD- 2300 CD
- 2 350 romans policiers

5 bibliothèques proposent des documents accessibles aux déficients visuels en offrant des livres en gros caractères et des livres lus (1 500 documents).

	Fonds		Totaux	cd/dvd	Périodiques Nombre de titres
	Jeunesse	Adultes			
Boussy-Saint-Antoine	2 231	-	2 231	30	6
Brunoy	21 854	18 041	39 895	2 138	105
Crosne	10 009	16 108	26 117	3 840	54
Epinay-sous-Sénart	13 255	15 644	28 899	262	102
Quincy-sous-Sénart (Antoine de Saint Exupéry et La Fontaine)	5 895	6 304	12 199	542	35
Yerres (bibliothèque principale + annexe)	26 714	25 998	52 712	3 201	108
Total	79 958	82 095	162 053	10 013	410



Les usagers



Nombre d'adhérents 2014

	VY	Hors VY	TOTAL
Boussy-Saint-Antoine	164	0	164
Brunoy	3 102	38	3 140
Crosne	1 913	73	1 986
Epinay-sous-Sénart	1 973	38	2 011
Quincy-sous-Sénart	714	20	734
Yerres	4 557	216	4 773
Total	12 423	385	12 808

Nombre de documents empruntés en 2014

Boussy-Saint-Antoine	6 901
Brunoy	111 673
Crosne	55 525
Epinay-sous-Sénart	93 335
Quincy-sous-Sénart	22 185
Yerres	207 735
Total	497 354

LES ANIMATIONS COMMUNES AUX 6 BIBLIOTHÈQUES

Salon des illustrateurs et du livre jeunesse

La 12^e édition du Salon des Illustrateurs et du Livre Jeunesse s'est tenue les 25 et 26 janvier 2014 dans la salle des fêtes de Brunoy. Elle était placée sous le thème du Japon.

Durant le mois de janvier, six expositions ont été présentées au grand public ainsi qu'aux classes et aux centres de loisirs dans les bibliothèques du réseau, aux heures d'ouverture des structures.

En amont du salon, le vendredi 24 janvier 2014, 1 239 élèves du Val d'Yerres, répartis dans 48 classes maternelles et élémentaires, 2 classes de collège et 2 groupes des Instituts Médicaux Éducatifs « La Cerisaie » et « Les Vallées » à Brunoy ont travaillé avec un illustrateur.

Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2014, 1 061 personnes (dont 85 hors Val d'Yerres) ont rencontré les artistes présents, participé aux ateliers et visité l'exposition « 1.2.3... Komagata » réalisée par l'association les 3 Ourses.

CHAQUE BIBLIOTHÈQUE ORGANISE DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES OU PONCTUELLES

BRUNOY

- Lectures thématiques d'histoires un mercredi par mois : le matin pour les 1-4 ans, l'après-midi pour les enfants à partir de 5 ans (95 enfants)
- Café philo : le premier jeudi du mois de mai à octobre
- Animations ponctuelles (expositions, spectacles, rencontres...) avec, en 2014 :
 - des lectures sur la 1^e guerre mondiale à la Maison des Arts de Brunoy (20 participants),
 - 15 participants à la 2^e édition de « Silence ça tourne » (un film, un réalisateur, un débat),

Fête de la science

Du 8 au 15 octobre, les six bibliothèques se sont associées pour présenter un programme commun autour du thème « La cristallographie ».

Des ateliers scientifiques, des jeux-concours, des spectacles et des animations spécialement conçus pour le public scolaire ont été proposés par les bibliothécaires du réseau des bibliothèques du Val d'Yerres et par des associations spécialisées.

Un public fidèle des bibliothèques a suivi les animations organisées pour la Fête de la science, soit 505 participants. 257 élèves répartis dans 15 classes, des centres de loisirs et des groupes de l'Institut Médico-Educatif ont bénéficié d'ateliers découvertes et multimédia film pédagogique + quiz découverte).

Le mercredi 8 octobre, le spectacle « Histoires d'eau-Les cristaux », organisé à la bibliothèque de Boussy-Saint-Antoine, ponctué de poésie, musique et vidéos a séduit un jeune public de moins de 12 ans autour de l'association Mille et Une Muses.

- un spectacle pour les tout-petits « Au bord de l'eau » dansé par Mathilde Vrignaud (30 participants).

En 2014, la Bibliothèque de Brunoy a animé 80 accueils de classes sur le temps scolaire dont 38 desservies par le Bibliobus. Des séances sont également organisées durant toute l'année pour le public de la Petite enfance mais aussi pour les jeunes et adultes des IME. Le bibliobus dessert également un vendredi par mois le CCAS pour aller à la rencontre des habitants.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Tout au long de l'année la bibliothèque « Le Grenier » a reçu :

- La crèche Toboggan, 3 matinées par semaine pendant 1 heure (groupe de 7 enfants). Cette activité concerne 21 enfants par roulement sur la semaine (Lectures individuelles). Grâce à l'information faite à la crèche, des parents sont venus inscrire leurs enfants individuellement (10 familles) et viennent régulièrement.

CROSNE

- Heure du conte tous les mercredis à 10h30
- Doudou-contes : 1^{er} samedi du mois, 1 mois sur 2
- Bibliothèque côté jardin (rencontre littéraire) : le samedi, 1 mois sur 2
- Cinébib : 1^{er} mardi du mois à 16h00 ; Cinékids : 1^{er} et 3^e mercredi du mois à 16h00
- Passion philo : 1 fois par trimestre
- Atelier d'écriture : 1 fois par trimestre
- 15 expositions dans l'année
- 17 animations littéraires
- Môm'en Numérik : le mercredi, 1 fois par mois

EPINAY-SOUS-SÉNART

- Les petits déjeuners du livre : le dernier samedi de chaque mois de juin à octobre pour les enfants de 6 mois à 3 ans : 235 participants
- Le temps des histoires : 255 enfants de 4 à 7 ans accueillis le 1^{er} mercredi de chaque mois
- Le Printemps des Poètes : 2 spectacles proposés aux écoles primaires et au public du mercredi : 81 enfants
- Fête de la science : ateliers scientifiques avec les Petits débrouillards : 198 participants (classes et public)
- 1 spectacle « jeune public » : 45 enfants
- Rencontres et ateliers animés par les éditions « Les doigts qui rêvent » : découverte de l'illustration tactile



- Le Relais des Assistantes Maternelles, le dernier vendredi de chaque mois pendant deux heures, 3 groupes de ¾ d'heure (groupe de 10 enfants). Ce dispositif concerne 30 enfants. Les Assistantes ont la possibilité d'emprunter des livres et de les échanger la fois suivante.
- L'heure du conte : 15 enfants ont participé au conte « Musette au pays des merveilles » animé par la compagnie « Pestacle ».

- La quinzaine des tout-petits en décembre
- La semaine du jeu en mai
- Crosne détente en juin (la bibliothèque dans son jardin, animation, atelier, détente)
- Animation hors les murs tous les 15 jours en crèche, multi-accueil, RAM, PMI
- Accueil des classes d'octobre à juin les mardis et vendredis : présentation de livres, recherches documentaires, histoires racontées, jeux, prêts
- En 2014, la Bibliothèque de Crosne a animé 120 accueils de classes sur le temps scolaire

et sensibilisation au handicap visuel : 76 enfants et 30 adultes (professionnels : enseignants, éducateurs, animateurs, ATSEM, bibliothécaires)

- Accueil des centres de loisirs primaire et maternelle : 2 mercredis par mois : 347 enfants
- Accueil des classes d'octobre à mai, 4 classes les mardis, mercredis et vendredis : présentation de livres, recherches documentaires, histoires racontées, prêts : 2 200 enfants (93 classes) accueillis
- Animations Petite enfance : crèche, Multi-accueil, RAM, PMI : 712 enfants
- Accueil « Coup de pouce », soutien scolaire, S.E.S.A.D., Périscolaire maternel : 68 enfants



QUINCY-SOUS-SÉNART

Accueil de classes

Les élèves et leurs enseignants des 2 groupes scolaires (Fontaine Cornaille et Maurice Lahaye) de la ville sont accueillis à la bibliothèque tous les 2 mois, ce qui représente 4 séances dans l'année scolaire par classe. Chaque séance dure 1h. Durant celle-ci l'agent propose différentes activités (lectures à voix haute, ateliers de recherche documentaire, présentation de romans...) selon des thèmes déterminés avec les enseignants en début d'année scolaire, puis chaque élève peut choisir un livre. 20 classes viennent à la bibliothèque (520 élèves).

Accueil de la petite enfance

HALTE-GARDERIE :

- Une fois par mois, un groupe de 8 enfants se rend à la bibliothèque Jean de la Fontaine. Durant cette séance, un temps de lecture d'albums ou autres supports est proposé (raconte tapis, kamishibai) et un intermède en musique et comptines.
- Une fois par mois, l'agent de la bibliothèque intervient dans leur structure auprès des enfants (Lecture à voix haute et comptines).

CRÈCHE FAMILIALE :

La séance se déroule comme suit :

- lecture à voix haute ponctuée de comptines
- choix d'ouvrages et de prêt.
- 1 fois par mois 20 enfants fréquentent la bibliothèque, le mardi et le jeudi matin en deux groupes.

Accueil centres de loisirs primaires et maternels

1 séance par mois les mercredis scolaires : 6 groupes sont accueillis à la bibliothèque.

Cette séance est composée d'une lecture à voix haute selon des thèmes définis par les directeurs de chaque structure puis d'une recherche de documents.

La séance dure une heure et à chaque fois, il y a 8 enfants. Total : 48 enfants.

Animations

L'HEURE DU CONTE :

La bibliothèque a mis en place 3 mercredis matin des lectures d'histoires, pour les enfants âgés de 4 ans, animées par une bibliothécaire (groupe de 8 enfants). 24 enfants ont assisté à ces séances. 4 contes pour les enfants de 0 à 12 ans réalisés par des professionnels ont réuni 80 jeunes spectateurs. Les contes ont été proposés aux lecteurs dans les 2 bibliothèques de la ville de Quincy-Sous-Sénart.

PROJECTIONS :

La bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry offre aux lecteurs un nouvel espace audiovisuel. 2 séances de films documentaires et de fictions, pour les enfants et les adultes, sont projetées tous les mois. 20 lecteurs y ont assisté.

A l'occasion de la fête de la musique, la bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry, en partenariat avec le service culturel de la ville de Quincy-sous-Sénart, a permis aux Quincéens de découvrir le gamelan, un instrument de musique balinaise. Une exposition autour de cet instrument et des courts-métrages sur la coutume balinaise suivis d'un débat ont réuni 50 lecteurs.



YERRES

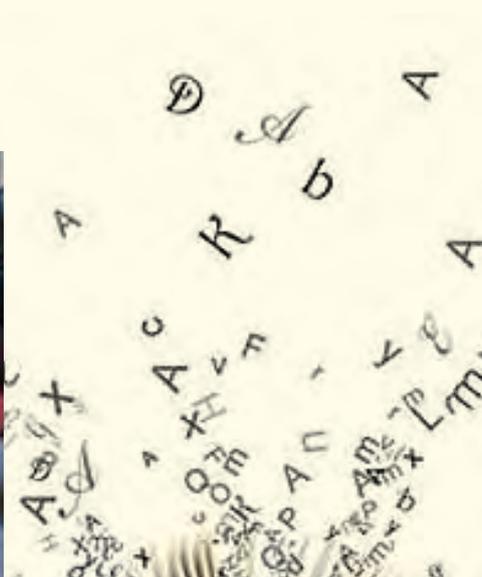
Des animations régulières

- L'Heure du conte : 1 mercredi/mois
- L'Alibi (l'Atelier d'écriture mensuel)
- Le Bouquine Club (le club de lecteurs bimestriel)
- Le Club lecture collège : 2 fois/mois
- L'atelier créatif mensuel de Sophie (créations en lien avec les histoires des livres)
- Le Club Ciné (le Ciné-club trimestriel)
- Le Lecture Club (séance semestrielle de lectures à haute voix pour découvrir des textes et des auteurs)
- L'Atelier internet junior : 1 mercredi/mois
- L'Atelier internet initiation adulte : 1 mardi/mois
- « Samedi Connexions » : dernier samedi du mois : forum d'échanges trucs et astuces autour des appareils connectés

Des points forts

- « La poésie à l'honneur » en mars : mise en ligne de poèmes amateurs sur le site de la médiathèque – lecture poétique de l'atelier d'écriture,
- Les Présentations littéraires : « les livres de l'été » en juin, « la rentrée littéraire » en octobre,
- « Le mois du polar » (novembre 2014) : exposition « le cercle polar », venues d'auteurs, quiz, prix du Polar 2014,
- Les Expositions : « Couleurs écrites », « Caillebotte l'hiver », « Espèces menacées », « Histoire de la laïcité »,
- Les Venues d'auteurs : rencontres-dédicaces : Olivier NOREK, Michèle BARRIERE, Geronimo STILTON (Novembre-Décembre 2014).

En 2014, les bibliothèques d'Yerres ont animé 210 accueils de classes sur le temps scolaire.





CINÉMA MOBILE ET PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ ADCI EXPLOITANTE DES CINÉMAS « LE BUXY » ET « LE PARADISO »

La convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération et la société ADCI, exploitant les cinémas « Le Buxy » et « Le Paradiso », a été renouvelée, pour la septième année consécutive, lors du Conseil Communautaire du 18 décembre 2014.

Cette convention prévoit notamment une subvention destinée à soutenir l'activité de cette société, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 92-651 du 13 juillet 1992 dite « loi Sueur ».

Ce partenariat permet de conforter sur le territoire des cinémas de quartier, lieux d'animation et de dynamisation du tissu local, en parant à la chute généralisée de la baisse de fréquentation des salles et aux déficits induits. En effet, « Le Buxy » et le « Paradiso » développent depuis 2008 diverses actions culturelles à destination des écoles, collèges et lycées suppléées par les dispositifs nationaux d'éducation à l'image, mais aussi des actions tout public en partenariat avec des associations locales.

Cinémas classés Art et Essai, labels Jeune Public et Patrimoine, ils proposent des soirées animées de débats suite aux projections avec la participation d'acteurs et de réalisateurs, ainsi qu'un Ciné-club.

En contrepartie du projet cinématographique mis en œuvre par la SARL ADCI, de la nécessité de maintenir

et de redynamiser une activité Art et Essai recherchée dans le Val d'Yerres, la Communauté d'Agglomération a attribué lors du Conseil communautaire du 18 décembre 2014 une subvention, ramenée au vu des restrictions budgétaires, à 60 000 € (correspondant à 25 000 € pour le Buxy et 35 000 € pour le Paradiso) au lieu de 92 500 € (correspondant à 50 000 € pour le Buxy et 42 500 € pour le Paradiso) en 2013.

Cette convention instaure un tarif unique de 6 € (au lieu de 5 € en 2013) à l'attention des habitants de l'ensemble des villes du Val d'Yerres : Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart, Yerres. Ce tarif réduit, valable à toutes les séances, tient compte de la pratique tarifaire actuelle des concurrents proches et garantit l'attractivité locale des deux cinémas et leur équilibre financier.

Enfin, les projections de cinéma mobile organisées dans les salles de spectacles du Val d'Yerres n'ayant touché qu'un très faible nombre de spectateurs en 2013, il a été communément décidé de suspendre ce dispositif au profit du développement d'autres actions culturelles. La baisse de la subvention accordée par le Val d'Yerres est évidemment ajustée en conséquence.

LA PROGRAMMATION DU SALON DES ARTISTES DU VAL D'YERRES

Depuis 2012, le Salon des artistes du Val d'Yerres a lieu dans l'une des villes de la Communauté d'Agglomération. Après les éditions organisées à la Ferme Ornée d'Yerres

et à la Maison des Arts de Brunoy, le Salon a réuni, en 2014, 63 artistes du 13 au 28 septembre à la salle Jacques Chamillard de la ferme à Boussy-Saint-Antoine.



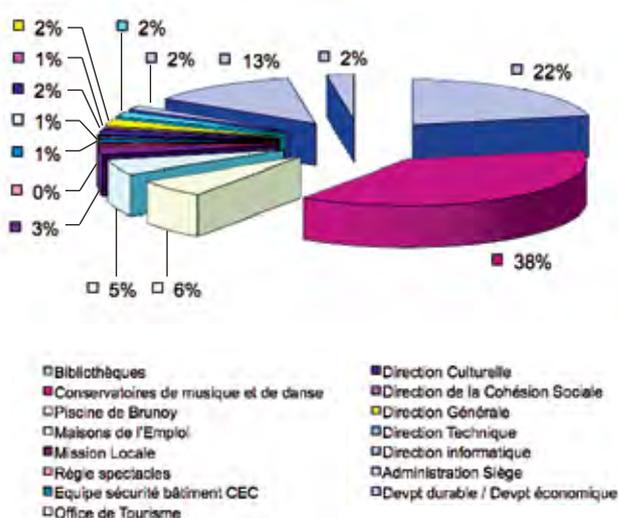
LES RESSOURCES H

LES EFFECTIFS

L'effort de maîtrise de la masse salariale s'est poursuivi et même intensifié durant l'année 2014 : cet effort s'est traduit, notamment, par une réduction des coûts de fonctionnement des conservatoires, à travers le non remplacement de certains départs d'enseignants de catégorie A, la priorité donnée au recrutement d'enseignants de catégorie B et la poursuite de la politique de regroupement des heures de cours sur des postes à temps complet. Parallèlement, le non remplacement de deux Directeurs Généraux Adjoints et d'un contrôleur de gestion courant 2014, a permis de réaliser des économies de fonctionnement également sur les services de moyens.

Il est à noter que les réductions de dépenses de personnel réalisées ont eu lieu à activité constante des services à la population, les prestations servies au public val d'erroyis n'ayant pas été réduites à due concurrence.

Effectifs pourvus au 31/12/2014



Evolution des effectifs sur postes permanents

Secteurs	Postes transférés	Effectifs au 31/12/03	Effectifs au 31/12/07	Effectifs au 31/12/09	Effectifs au 31/12/11	Effectifs au 31/12/13	Effectifs au 31/12/14
Services à la Population							
Bibliothèques	31			29	33	36	40
Conservatoires de musique et de danse	107	101	93	92	83	81	70
Piscine de Brunoy	26	26	23	14,5	14	12	12
Maisons de l'Emploi	14	11	13	10,5	10,5	9	10
Missions Locales	6	4	6	6,5	6,5	6	5
Régie spectacles	4	3	6	5	3	2	1
Equipe sécurité bâtiment CEC					2	3	2
Office de Tourisme						1	1
Direction Culturelle		1	1	2	3	3	3
Direction de la Cohésion Sociale		2	1	1	1	1	1
Direction Générale Services à la population			1,5	1,5	1,5	/	/
Total Services à la Population	188	148	144,5	162	157,5	154	145
Direction Générale	/	/	/	/	/	6	4
Direction Technique		1	2,5	2,5	3,5	3,5	3,5
Direction Informatique					1	2	3
Administration Siège (*)		21	22	24,5	28	26	24,5
Dévpt durable/Dévpt économique (*)			1	3	3	4	4,5
Total général	188	170	170	192	193	195,5	184,5

UMAINES



LES RECRUTEMENTS

Suite à mutations, détachements, départs à la retraite, interruptions de carrière ou en raison de l'ouverture de nouveaux équipements :

Au siège :

- 1 Chargé de Mission contractuel auprès du Directeur Général des Services en vue d'aider à la préparation de la mise en œuvre de la réforme territoriale,
- 1 Agent de gestion administrative des assemblées (en remplacement de l'agent parti en mobilité interne à la DRH en qualité de gestionnaire en charge des conditions de travail et de la gestion du temps)

Aux services à la population :

Au sein du réseau des conservatoires de musique et de danse (en remplacement de départs d'agents pour d'autres horizons professionnels) :

- 5 enseignants en musique (sur les disciplines d'alto, clarinette, clavecin, éveil musical et violon),
- 2 enseignants en danse (sur les disciplines de danse classique et danse jazz).

Les remplacements (congrés de maladie prolongés, maternités, accidents de travail...) sont assurés au mieux, de façon à permettre la continuité du service public.

LA FORMATION

Formation continue

Pour l'année 2014, 109 agents ont bénéficié d'actions de formation, qui représentent 649,25 jours de formation pour un coût total de 35 201 €.

Satisfaire les besoins des administrés en répondant

aux objectifs de qualité de service public, anticiper et se préparer aux changements, favoriser l'implication de tous pour optimiser les ressources, tels sont les enjeux qui ont été inscrits dans le plan de formation 2014, présenté en Comité Technique Paritaire (CTP).

Direction générale et moyens généraux	Nbre agents	Nbre agents en formation	Nbre jours formation	Coût total formation*
Total	35	24	189.5	11 858
Services à la population	agents	formation	jours	Coût
Bibliothèques	40	30	216.75	2 250
Conservatoires de Musique et de Danse	70	26	91	9 718
Piscine de Brunoy	12	11	54.5	7 523
Direction de la Cohésion Sociale (dont Val d'Yerres Emploi)	16	13	66.5	2 731
Office de tourisme	1	0	0	0
Direction culturelle et salles de spectacles	4	1	2	0
CEC	2	2	6	425
Total	145	83	436.75	22 647
Environnement (Dév durable / économique)	agents	Nbre agents	Nbre jours	Coût total
Total	4.5	2	23	696
Total général	184.5	109	649.25	35 201

* hors coût salarial



Les actions de formations suivies en 2014 s'articulent autour des trois orientations générales qui ont été définies dans le plan de formation, à savoir :

LES FORMATIONS LIEES AUX PROJETS DU VAL D'YERRES

Développer les compétences et la culture intercommunale : suite au cycle de formation en direction des encadrants, initié en 2013 sur la thématique management, 23 responsables de services, d'équipements et chefs de projets ont bénéficié de 4 jours de formation sur le management en mode projet sur 2014.

Veiller au respect des conditions d'hygiène et de sécurité : en sus des 2 jours de formation obligatoires de l'assistant de prévention de la collectivité et des formations de recyclage obligatoires sur ce secteur, des formations liées à la prévention des troubles musculo-squelettiques (gestes et postures) ont été poursuivies cette année. Ainsi, 22 agents ont bénéficié d'une journée de formation sur site en 2014.

Par ailleurs, est poursuivie la démarche visant à former le plus d'agents possible au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) au sein des services à la population ; 16 agents en ont bénéficié (piscine de Brunoy, personnels du conservatoire).

Accompagner le projet d'évolution d'organisation du Conservatoire : une formation-coaching a été mise en place pour la Direction du Conservatoire puis les enseignants coordinateurs, dans la réalisation d'une nouvelle organisation découlant des décisions prises par les élus communautaires après le renouvellement d'avril 2014. 15 agents sont concernés par ce coaching.

Améliorer le travail en réseau au sein de Val d'Yerres Emploi : Des sessions d'une demi-journée de supervision et d'analyse des pratiques des 6 conseillers d'insertion professionnelle intervenant auprès du public adulte (plus de 26 ans) ont également été mises en œuvre depuis décembre 2014 à la demande des personnels concernés. Ces séances sont animées par un intervenant extérieur, conseiller et psychologue du travail. Elles sont complétées par des ateliers d'échanges de pratiques assurés en interne par un agent du service.

LES FORMATIONS LIEES AU MAINTIEN ET AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Des formations en bureautique d'initiation et de perfectionnement sur word et excel ont été organisées pour 6 agents des services à la population (piscine de Brunoy, conservatoire de musique et de danse) et 7 agents des services de moyens.

Des formations aux différents logiciels métiers utilisés par les services fonctionnels et opérationnels ont également eu lieu ; 11 agents en ont bénéficié.

Des formations pour renforcer la technicité métier ou assurer le suivi des évolutions réglementaires

des agents, notamment en finances, en gestion des ressources humaines et en juridique pour les agents des services de moyens. Pour les agents des services opérationnels, 24 agents des bibliothèques ont bénéficié au total de 152 jours de formation de perfectionnement et 8 agents du conservatoire de musique et de danse, pour un total de 20,5 jours de formation de perfectionnement.

Des formations réglementaires obligatoires en technique ou en sécurité (de type initial ou de recyclage) ont été suivies par 23 agents, pour un total de 44,75 jours.



LES FORMATIONS FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET LE DEROULEMENT DE CARRIERE

Des formations en développement personnel sur l'organisation du travail, la communication et le perfectionnement en expression écrite et orale ont été effectuées par 4 agents des services de moyens et des services opérationnels (bibliothèques, conservatoire de musique et de danse et Val d'Yerres Emploi), pour 19 jours.

De plus, le dispositif métier contractualisé de chargé des réseaux et des télécommunications pour le Responsable du réseau informatique, a été poursuivi sur 13 jours, dispositif finalisé sur 2014.

Par ailleurs, suite au bilan professionnel effectué par un agent des services à la population en 2013, 10 jours de formation ont été suivis par ce dernier en vue de répondre à un projet personnel de réorientation professionnelle sur le métier de développeur économique.

Des formations d'accompagnement au déroulement de carrière ont concerné les formations d'intégration et de préparation aux concours et examens professionnels, organisées par le CNFPT et en intra.

Formation d'intégration

- 1 agent de catégorie C et 2 agents de catégorie A ont suivi la formation d'intégration en vue de leur titularisation.

Préparation concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale

- 6 agents ont bénéficié d'une préparation aux concours en 2014.

Parmi les agents ayant commencé une préparation en 2014 :

- 1 agent pour le concours d'adjoint administratif de 1^{er} classe (catégorie C) qui, suite à son inscription sur liste d'aptitude, a été nommé stagiaire après cette réussite au concours,
- 1 agent pour l'examen professionnel de rédacteur principal de 2^e classe (catégorie B),

Parmi les agents pour lesquels les résultats du concours sont attendus en 2015 :

- 2 agents pour le concours d'attaché (catégorie A),
- 2 agents pour le concours d'adjoint du patrimoine de 1^{er} classe (catégorie C).

Au titre de l'année 2014, 15 agents (de catégorie A, B et C) se sont inscrits aux tests d'accès aux préparations de concours et d'examens professionnels de la fonction publique territoriale. 9 d'entre eux ont été admis à la préparation correspondante.

Le Val d'Yerres a également accueilli 3 contrats d'apprentissage en 2014 :

- 2 élèves sur l'année scolaire 2013/2014 (une étudiante en licence professionnelle au sein de la Direction de l'Action Culturelle et un étudiant en Master 2 juriste conseil des collectivités territoriales au sein du pôle Affaires Générales et Juridiques)
- 1 étudiante sur l'année scolaire 2014/2015, en licence professionnelle hôtellerie et tourisme, qui participe au travail engagé sur la valorisation de l'offre touristique dans le Val d'Yerres.



LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

La Commission Administrative Paritaire a permis à 66 agents de voir évoluer leur situation administrative :

- 47 avancements d'échelon, dont 9 en catégorie A, 15 en catégorie B et 23 en catégorie C.
- 5 avancements de grade en catégorie C.
- 1 promotion interne (pour l'accès à la catégorie A).

LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE

Le Comité Technique Paritaire s'est réuni 3 fois en 2014. Les principaux dossiers examinés ont porté sur les modifications du tableau des effectifs, l'état annuel

de la collectivité 2013, le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail 2013, l'évolution de l'organisation et des missions du conservatoire de musique et de danse, le nouveau règlement interne de fonctionnement de ce dernier, les règles spécifiques à la gestion des congés des personnels mis à disposition de l'association Insertion et Développement « Mission Locale Val d'Yerres – Val de Seine », l'avenant au règlement formation adopté en CTP du 21 janvier 2010 modifié en CTP du 28 février 2011, le bilan de la mise en place de la protection sociale complémentaire, les modifications horaires pour la bibliothèque Saint Exupéry de Quincy-sous-Sénart et les fermetures des services déconcentrés sur les périodes estivale et de fin d'année.

LES PRESTATIONS PROPOSÉES AU PERSONNEL

Créer le lien entre les personnels communautaires, contribuer au développement de l'identité de la collectivité et être un outil de reconnaissance de l'engagement professionnel de chacun, tels sont les objectifs des différentes prestations et manifestations offertes aux agents.

Par l'intermédiaire du Comité des Œuvres Sociales

Au titre de l'année 2014, le Comité des Œuvres Sociales a bénéficié de la reconduction de la subvention de 70 000 € attribuée en 2013 afin d'assurer le maintien des prestations pour l'ensemble des agents.

Cette dotation permet d'intégrer l'adhésion de cette association au CNAS (Comité National de l'Action Sociale). Depuis le 1^{er} janvier 2010, les agents communautaires peuvent ainsi prétendre à des prestations complémentaires et diversifiées, notamment en matière d'aides sociales, de prêts et de loisirs. Il est à noter que les bénéficiaires des prestations servies par le CNAS sont les adhérents du COS.

Ainsi en 2014, 259 demandes de prestations CNAS ont été effectuées pour un total de prestations versées par le CNAS auprès des agents à hauteur de 24 382 €, contre 252 demandes correspondant à un versement de prestations CNAS de 27 937 € en 2013. La baisse du taux global de retour sur cotisations, est liée à l'absence de demandes de prêts importants (notamment immobiliers) en 2014, le reste des prestations étant resté stable.

Organisé conjointement par la ville d'Yerres et le Val d'Yerres depuis 2011, l'Arbre de Noël des enfants du personnel a été élargi cette année aux communes de Brunoy et d'Epinay-sous-Sénart. Cette initiative a permis de mutualiser les moyens afin d'offrir aux petits et aux grands, le mercredi 17 décembre, deux spectacles de qualité : « Où est la Lune ? » pour les enfants jusqu'à 6 ans, et « Merlin » en magicien farceur accompagné des chevaliers de la table ronde et d'un superbe dragon pour les plus grands.



A travers les manifestations organisées par l'Administration

La cérémonie des vœux, qui a lieu en janvier de chaque année, ainsi que la garden party organisée au mois de juin ou juillet depuis maintenant quatre ans, permettent de rassembler les élus communautaires et le personnel lors d'un moment convivial qui est aussi l'occasion de dresser le bilan des actions menées et de tracer les objectifs pour les mois, voire les années à venir.

Lors de ces manifestations, sont remises les médailles d'honneur aux agents qui en ont fait préalablement la demande et en remplissent les conditions. En 2014, 13 agents ont ainsi été médaillés : 1 d'entre eux a reçu la médaille d'Or pour ses 35 années effectuées dans le service public territorial, 2 d'entre eux ont reçu la médaille de Vermeil (30 ans de services) et 10 d'entre eux ont reçu la médaille d'Argent (20 ans de services).



LA COM MUNICATION



LE VAL D'YERRES MAGAZINE

« Le Val d'Yerres Magazine » (qui a remplacé en 2009 « Le Fil Vert », ancien journal d'information de la Communauté d'Agglomération), est paru deux fois en 2014. Cette année encore, le Magazine a valorisé les actions menées par le Val d'Yerres, tout en informant les habitants sur les défis relevés par le territoire, notamment la fusion des territoires opérée par le Grand Paris ou encore les nouvelles politiques publiques menées dans le cadre des économies demandées par l'Etat.

Les communes sont associées à son contenu, les transmissions d'informations se faisant notamment lors de la réunion mensuelle qui réunit depuis quatre ans les Directeurs de Communication et les Directeurs de Cabinet des villes et de l'Agglomération.

L'objectif de cette publication est de rendre compte du travail important mené par la Communauté d'Agglomération et de rendre plus visibles ses opérations, pas toujours bien connues des habitants du Val d'Yerres.

LE SITE INTERNET DU VAL D'YERRES

La fréquentation du site internet continue de croître, la tendance est l'augmentation de la consultation via Smartphone ou tablette qui représente désormais plus du quart des visites (le site a la capacité d'adapter son apparence en fonction du support sur lequel il est affiché).



Le site internet est entièrement codé par le service Cabinet Communication, son code source sous licence libre GPL est :

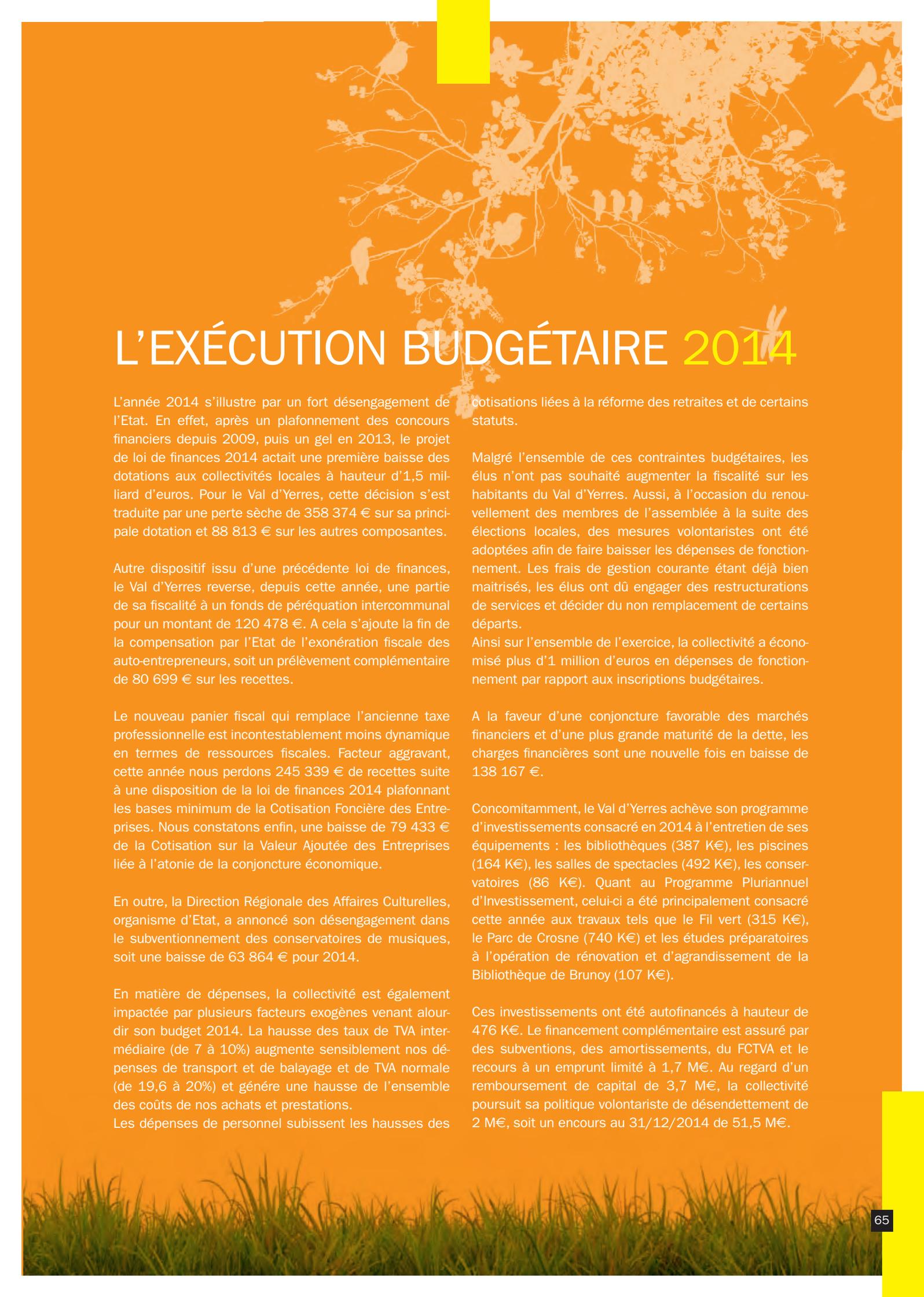
<https://github.com/Le-Val-d-Yerres/valdyerresweb>

Un intranet reposant sur les mêmes bases technologiques est sur le point d'être achevé en collaboration étroite avec le service des Ressources Humaines.

LES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

En complément des actions de communication précédemment citées, un accent a été plus particulièrement apporté en 2014 sur :

- la participation aux événements culturels d'intérêt communautaire, notamment l'exposition Caillebotte à Yerres.
- une mise en valeur nouvelle des actions de développement économique menées par le Val d'Yerres ; travail commun pour développer le service aux entreprises avec la Sothevy.
- des actions communes sur le tourisme, notamment grâce à l'audience permise par l'exposition Caillebotte.
- des informations accessibles et précises sur les politiques publiques renouvées grâce à une meilleure synchronisation avec les services à la population (Conservatoires, Val d'Yerres Emploi, Bibliothèques et les piscines) et les communes.
- un approfondissement de la présence du Val d'Yerres sur les réseaux sociaux, en particulier Twitter et Facebook ;
- le maintien de la fréquence d'une lettre d'information électronique, s'adressant à un public toujours plus nombreux et relayant les manifestations communautaires les plus en vue, notamment les manifestations artistiques et culturelles.



L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2014

L'année 2014 s'illustre par un fort désengagement de l'Etat. En effet, après un plafonnement des concours financiers depuis 2009, puis un gel en 2013, le projet de loi de finances 2014 actait une première baisse des dotations aux collectivités locales à hauteur d'1,5 milliard d'euros. Pour le Val d'Yerres, cette décision s'est traduite par une perte sèche de 358 374 € sur sa principale dotation et 88 813 € sur les autres composantes.

Autre dispositif issu d'une précédente loi de finances, le Val d'Yerres reverse, depuis cette année, une partie de sa fiscalité à un fonds de péréquation intercommunal pour un montant de 120 478 €. A cela s'ajoute la fin de la compensation par l'Etat de l'exonération fiscale des auto-entrepreneurs, soit un prélèvement complémentaire de 80 699 € sur les recettes.

Le nouveau panier fiscal qui remplace l'ancienne taxe professionnelle est incontestablement moins dynamique en termes de ressources fiscales. Facteur aggravant, cette année nous perdons 245 339 € de recettes suite à une disposition de la loi de finances 2014 plafonnant les bases minimum de la Cotisation Foncière des Entreprises. Nous constatons enfin, une baisse de 79 433 € de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises liée à l'atonie de la conjoncture économique.

En outre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, organisme d'Etat, a annoncé son désengagement dans le subventionnement des conservatoires de musiques, soit une baisse de 63 864 € pour 2014.

En matière de dépenses, la collectivité est également impactée par plusieurs facteurs exogènes venant alourdir son budget 2014. La hausse des taux de TVA intermédiaire (de 7 à 10%) augmente sensiblement nos dépenses de transport et de balayage et de TVA normale (de 19,6 à 20%) et génère une hausse de l'ensemble des coûts de nos achats et prestations.

Les dépenses de personnel subissent les hausses des

cotisations liées à la réforme des retraites et de certains statuts.

Malgré l'ensemble de ces contraintes budgétaires, les élus n'ont pas souhaité augmenter la fiscalité sur les habitants du Val d'Yerres. Aussi, à l'occasion du renouvellement des membres de l'assemblée à la suite des élections locales, des mesures volontaristes ont été adoptées afin de faire baisser les dépenses de fonctionnement. Les frais de gestion courante étant déjà bien maîtrisés, les élus ont dû engager des restructurations de services et décider du non remplacement de certains départs.

Ainsi sur l'ensemble de l'exercice, la collectivité a économisé plus d'1 million d'euros en dépenses de fonctionnement par rapport aux inscriptions budgétaires.

A la faveur d'une conjoncture favorable des marchés financiers et d'une plus grande maturité de la dette, les charges financières sont une nouvelle fois en baisse de 138 167 €.

Concomitamment, le Val d'Yerres achève son programme d'investissements consacré en 2014 à l'entretien de ses équipements : les bibliothèques (387 K€), les piscines (164 K€), les salles de spectacles (492 K€), les conservatoires (86 K€). Quant au Programme Pluriannuel d'Investissement, celui-ci a été principalement consacré cette année aux travaux tels que le Fil vert (315 K€), le Parc de Crosne (740 K€) et les études préparatoires à l'opération de rénovation et d'agrandissement de la Bibliothèque de Brunoy (107 K€).

Ces investissements ont été autofinancés à hauteur de 476 K€. Le financement complémentaire est assuré par des subventions, des amortissements, du FCTVA et le recours à un emprunt limité à 1,7 M€. Au regard d'un remboursement de capital de 3,7 M€, la collectivité poursuit sa politique volontariste de désendettement de 2 M€, soit un encours au 31/12/2014 de 51,5 M€.

LES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Section de fonctionnement	Dépenses (€)
charges à caractère général	6 146 471
charges de personnel	7 666 159
Attribution de compensation & FNGIR	15 938 804
Autres charges de gestion courante	14 631 070
Charges financières	1 795 375
Charges exceptionnelles	46 342
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 053 884
Total	47 278 105

Section de fonctionnement	Recettes (€)
Produits des services et du domaine.	1 351 216
Impôts et taxes et TEOM	38 876 370
Dotations et participations	8 548 174
Autres produits de gestion courante	4 678
Produits exceptionnels	246 139
Atténuation de charges	83 195
Transfert de charges	213 067
Total	49 322 839

D'où un excédent de fonctionnement de 2 044 734€ (= 49 322 839€ - 47 278 105€)

Section d'investissement	Dépenses (€)
Emprunts et dettes	3 711 142
Immobilisations incorporelles	4 988
Subventions d'équipement versées	69 990
Immobilisations corporelles	1 057 512
Régularisation subvention d'investissement	
Participation et créances	
Autres immobilisations financières	
Opération votée : Piscines	
Opération votée : Salles de spectacles	6 752
Opération votée : Fil Vert	315 591
AP-CP Salle de Spectacle de Boussy-Saint-Antoine	
AP-CP Salle de Spectacle d'Épinay-sous-Sénart	80 308
AP-CP Parc de Crosne	740 764
AP-CP Bibliothèque de Brunoy	107 775
Charges à répartir sur plusieurs exercices	213 067
Total	6 307 889

Section d'investissement	Recettes (€)
Dotations fonds divers et réserves	3 546 759
Subventions d'investissement reçues autres qu'opérations	189 828
Emprunts et dettes assimilées	1 700 000
Dépôt et cautionnement	4 296
Immobilisations corporelles	
Remboursement sur Travaux en cours	
Autres immobilisations financières	
Opération votée : Piscines	
Opération votée : Salles de spectacles	
Opération votée : Fil Vert	
AP-CP Salle de Spectacle de Boussy-saint-Antoine	
AP-CP Salle de Spectacle d'Épinay-sous-Sénart	
AP-CP Parc de Crosne	
AP-CP Bibliothèque de Brunoy	
Amortissement des immobilisations	1 053 884
Total	6 494 767

	Résultat de clôture 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013	Solde RAR 2013	Excédent global de clôture 2013
Investissement	- 3 809 598,19		186 877,41	- 3 622 720,78	1 144 235,37	- 2 478 485,41
Fonctionnement	5 184 291,70	- 3 043 398,78	2 044 734,09	4 185 627,01	-	4 185 627,01
Total	1 374 693,51	- 3 043 398,78	2 231 611,50	562 906,23		1 707 141,6

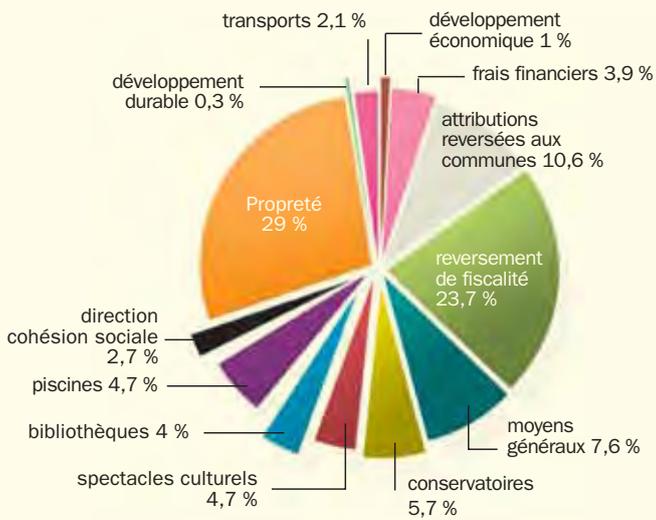
Les résultats de clôture sont égaux à la somme de : résultats de l'exercice + résultat à la clôture de l'exercice précédent + part affectée à l'investissement

INDICATEURS D'ACTIVITÉS DU PÔLE SUBVENTIONS / JURIDIQUE

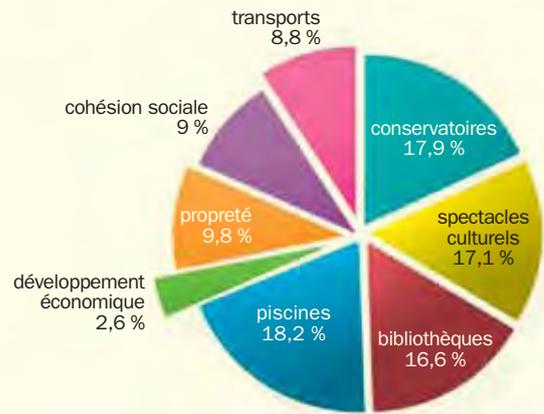
Etat des subventions perçues en 2014

Achat de tablettes numériques	Montant notifié de subventions	Montant perçu de subventions depuis le début de l'opération
- DRAC (Notification du 10/12/2010)	1 439	1 439
Sous-total	1 439	1 439
Espace de détente et de promenade de Crosne		
- Agence des espaces verts	387 403	387 403
Sous-total	387 403	387 403
TOTAL	388 842	388 842

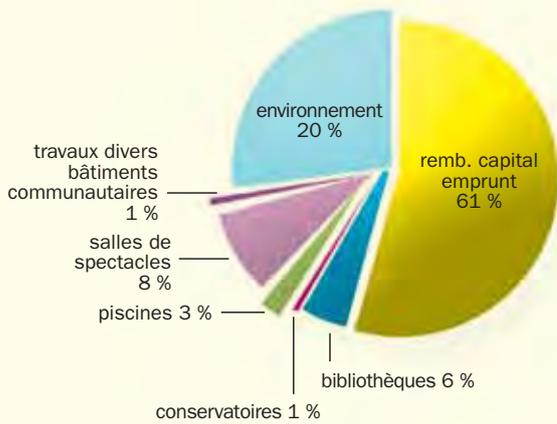
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



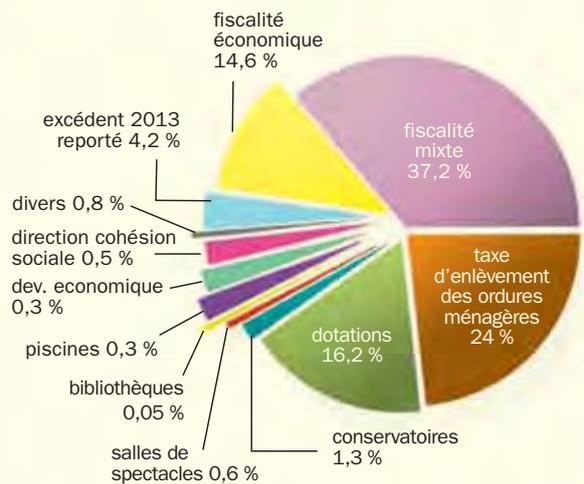
RÉPARTITION DU COÛT NET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES À LA POPULATION



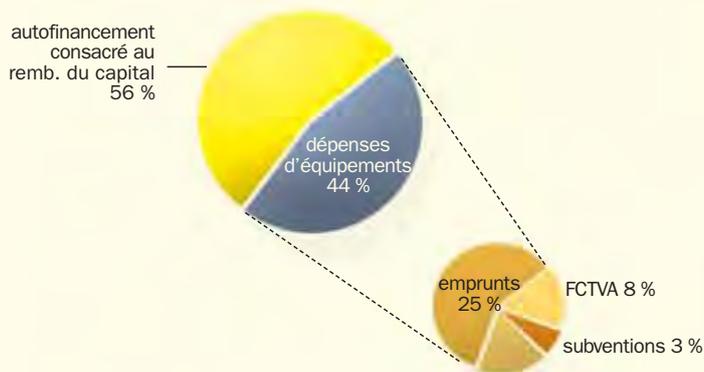
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



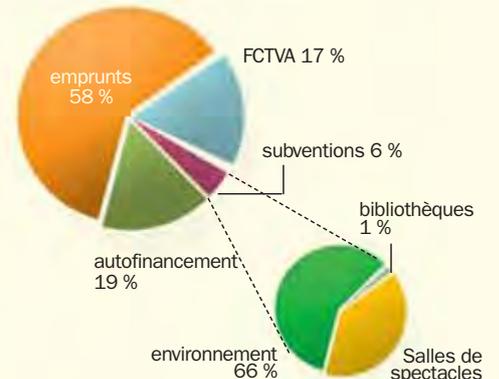
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



RECETTES D'INVESTISSEMENT ET VENTILATION DES SUBVENTIONS REÇUES



ANNEXE

PROGRAMME INVESTISSEMENT 2014 EQUIPEMENT INCENDIE

BOUSSY-SAINT-ANTOINE	Numéro de l'appareil	Montant (€)
Rue des Erables	23	2 363.70
Place de la Nérac	25	2 363.70
Avenue du Général de Gaulle	32	2 363.70
Avenue des Tournelles	45	2 363.70
BRUNOY		
Avenue du Général Leclerc	6	2 427.36
Allée de Gascogne	43	2 427.36
Rue Monsieur	73	2 427.36
Allée du Bois Heude	74	2 683.20
Rue des Grès	105	2 427.36
Rue des Lièvres	140	2 427.36
CROSNE		
Avenue de la République	1	2 363.70
EPINAY-SOUS-SENART		
Rue Sainte-Geneviève	57	2 363.70
Rue de l'Île-de-France	62	2 363.70
Rue de la Forêt	78	2 363.70
QUINCY-SOUS-SENART		
Rue Jean Jaurès	17	2 363.70
Rue des Pierreux	28	2 363.70
Rue Georges Bizet	34	2 363.70
Rue Marcel Pagnol	40	2 363.70
YERRES		
Rue Charles de Gaulle	39	2 427.36
Rue Charles de Gaulle	42	2 683.20
Rue des Camaldules	70	2 683.20
Rue Paul Verlaine	140	2 683.20
		53 661.36





LeVald'Yerres
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

78 RN 6 - B.P. 103 - 91805 Brunoy cedex
Tél. 01 60 47 94 20 - Fax 01 60 47 94 39
levaldyerres@levaldyerres.fr